LETTRES

D'UN FRANÇOIS A UN HOLLANDOIS

Au sujet des

DIFFERENDS

SURVENUS ENTRE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE,

Touchant leurs possessions respectives

DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.





A PARIS,

Chez P. LA RIVE,

Ruë St. Jacques MDCCLV.



LETTRES

D'UN FRANÇOIS A UN HOLLANDOIS

Au sujet des

DIFFERENDS

Survenus entre la France & la Grande-Bretagne,

Touchant leurs possessions respectives

DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE PREMIERE.

Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agetur. VIRG.

MONSIEUR,

SI les différends qui s'élevent entre des particuliers, deviennent quelquefois assez intéressans pour exciter la curiosité du public, vous pouvez croire qu'elle est encore plus puissamment réveillée par ceux qui divisent les Nations entiéres.

Dans ces secousses, que les querelles des Rois & des Grands donnent aux Empires, le sort des particuliers se trouve intéressé, leur fortune demeure flottante parmi cette diversité infinie d'événemens qui changent la face des Etats. Deux puissantes Nations, la France & l'Angleterre, sont prêtes à balancer les hazards d'une guerre longue, cruelle & féconde en crimes, pour soutenir leurs prétentions réciproques sur les limites de leurs possessions dans l'Amérique Septentrionale. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur ce grand événement; & il est à craindre qu'elle-même ne soit ébranlée par le choc de deux Puissances, dont chacune met tant de degrés de force dans sa balance. La même fatalité qui les rendit voisines dans l'ancien Monde, s'est plû à les rapprocher encore dans le nouveau, pour les mettre sans cesse aux prises l'une contre l'autre, & tenir en haleine cette haine immortelle qui les a toujours divisés. Il est bien triste que ces deux vers d'un Poëte célébre soient si vrais dans leur application à ces deux Nations.

Les flambeaux de la haine entre nous allumés
Jamais des mains du tems ne seront consumés.

Les François & les Anglois, partout répandus, ont partout communiqué à ce qui les approche, la chaleur de leurs mouvemens. Leurs querelles sont devenues l'entretien de toute l'Europe; & comme dans les discours relatifs aux affaires présentes c'est la passion qui parle, vous jugez bien, Mr. qu'on donne toujours raison à la Nation qu'on aime, & le tort à celle qu'on se croit obligé de haïr. Cette maniére de décider, qui régle le droit des Nations sur l'amour ou la haine qu'on leur porte, quoique très-vicieuse en elle-même, est cependant celle qui se trouve le plus dans la bouche de nos politiques de Caffés. J'ai entendu jusqu'ici bien des gens raisonner sur les contestations présentes; mais dans tous leurs dis-

cours je n'ai vu que la forte envie qu'ils avoient, que le parti qu'ils ont épousé, eût le bon droit de son côté, & non les raisons qui le prouvent.

L'Anglois a été l'aggresseur par ses écrits ainsi que par ses armes. Une foule d'écrits, sortis de la presse de Londres, ont été semés dans le public, pour appuyer les prétentions de la Nation Angloise. Si la violence du style caractérise l'éloquence, on peut dire qu'elle ne parut jamais avec plus d'éclat que dans les écrits faits par les Anglois, au sujet des limites de l'Acadie. Jamais, en effet, on n'invectiva contre la France, avec tant de véhémence, de chaleur & d'impétuosité. Il semble même que les Anglois aient oublié tous les égards, que la haine pour une Nation, quelque violente qu'on la suppose, n'autorise jamais à violer.

Pendant que Londres se remplissoit d'écrits, qui de-là comme de leur centre, alloient reveiller dans le reste de la Nation cette haine qui lui est si naturelle contre la France, Paris n'opposoit à tant de Philippiques mordantes qu'un silence, que bien des personnes ont pris pour un aveu de son impuissance à soutenir ses prétentions. Ce que les gens sensés en ont conclu, c'est que la haine des François est moins ardente, moins active, moins impétueuse, que celle de leurs fiers rivaux. D'ailleurs tranquilles sur la foi des Traités, devant qui les Nations doivent baisser un front docile, les François laissent à ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement, le soin de défendre par des écrits pleins de force & de dignité les droits de la Nation. Mais en Angleterre tout citoyen est politique né: c'est une suite de la nature du gouvernement, qui permet à chaçun de dire ce qu'il pense, & d'écrire tout ce que les Loix ne lui ont pas défendu de dire ou d'écrire expressément. Londres est inondé de papiers publics, où le premier venu parle de politique, pese les intérêts des Nations, s'amuse à calculer des événemens, qui, vu la nature des choses & le caprice de la fortune, c'est-à-dire, des hom-

mes, ne sont guéres soumis au calcul. Ces papiers que l'Etat ne permet, que parce qu'il est nécessaire que les particuliers raisonnent, mais qu'il méprise comme les productions informes de gens, qui n'ont pour la plupart d'autre talent pour écrire que la licence de le faire, sont les mémoires d'après lesquels bien des personnes ont décidé que les François donnent atteinte au Traité d'Utrecht. Il est certainement indifférent au Gouvernement Anglois, que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent: de-là sort la liberté qui garantit les effets de ces mauvais raisonnemens: mais il ne l'est pas également pour tout honnête homme qui aime la vérité, d'être entraîné par les mauvais raisonnemens de ces particuliers dans des erreurs, qui taxent d'infidélité à ses engagemens la Nation même qui les respecte davantage.

Quoique je n'eusse encore rien lu en faveur de la France, je tenois cependant à elle par cette raison bien capable de balancer dans mon esprit toutes celles que j'avois lues dans les Ouvrages Anglois. Quoi, me disois je à moi-même, la France, toujours sage dans ses démarches, & si renommée pour sa politique, auroit-elle formé le dessein, avec des forces maritimes si inférieures à celles de l'Angleterre, d'envahir en Amérique sur sa rivale des possessions qui ne lui appartiennent pas? La France connoît-elle donc si peu l'Angleterre, pour s'imaginer qu'elle pourra impunément diminuer le commerce de cette nouvelle Carthage, en resserrant sa domination dans le nouveau Monde? Ignore-t-elle enfin cette France, que c'est blesser l'Angleterre dans l'endroit le plus sensible & le plus délicat, que de fermer les canaux, que s'ouvre tous les jours son commerce? J'inférois de-là que tous les combats de la France sur l'Ohio n'étoient point des actes d'hostilité, mais une défense juste & légitime de ses droits contre une Puissance ambitieuse, qui fondoit les siens sur la force. Ce qui n'étoit pour moi, Mr. qu'une simple conjecture, tandis que j'ignorois les raisons que la France alléguoit pour sa défense, s'est

converti pour moi en évidence, depuis que j'ai lu les mémoires des Commissaires des deux Nations. Le hazard a fait tomber entre mes mains un exemplaire de l'édition du Louvre, qui contient en 3 vol. in 4. les mémoires communiqués de part & d'autre, au sujet des limites de l'Acadie, & de l'Ile de Ste. Lucie, avec les piéces justificatives qui servent de fondement à ces mémoires J'y ai admiré une éloquence simple & noble, calme & tranquille, qui tire toute sa force des raisons qu'on y manie avec beaucoup de dextérité. Les tours artificieux, les invectives sanglantes, & tous ces grands mouvemens, que les esprits mélancoliques prennent quelquefois pour de l'éloquence, ne doivent point se trouver dans les écrits de ces hommes publics, qui sont les organes des Nations, dont ils défendent les droits & les intérêts politiques.

Vous concevez, Mr. que s'il y a de la foiblesse dans les mémoires d'une des deux Nations, on ne sauroit en accuser la médiocrité d'esprit de ceux qui les ont travaillés. Il est naturel qu'une Nation, pour soutenir ses droits, choisisse des personnes du premier mérite. Cette foiblesse ne pourra donc être que l'effet d'un droit injuste, que l'intérêt politique aura voulu fortifier des raisons les plus spécieuses & les plus éblouissantes.

Quoique les mémoires des deux Nations déployent ce que la raison a de plus fort, de plus persuasif & de plus insinuant; quoiqu'ils offrent le combat de tous les talens de l'esprit & de toutes les ressources de l'éloquence, contre tous les talens de l'esprit & toutes les ressources de l'éloquence, cependant il a été nécessaire que le bon droit fît pencher la balance de son côté Je crains bien, Mr. que votre prévention pour les Anglois ne m'accuse d'en avoir pour les François, si je vous dis que les François, du côté des raisons, ont autant de force & d'ascendant sur les Anglois, que vous prétendez que ceux-ci en ont sur les autres, du côté du nombre des vaisseaux. Un coup d'œil jetté sur les mémoires des deux Nations, me justi-

fiera dans votre esprit, d'un reproche si peu mérité, & forcera tous les préjugés contraires Je suis homme, avant que d'être d'aucune nation; & la raison, qui doit servir de flambeau à tout homme dans ses raisonnemens, m'a appris à franchir les barriéres imaginaires qui séparent les peuples, & à embrasser, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créés, tout le genre humain dans ma bienveillance.

Pénétré de cette maxime du droit naturel, j'ai lu avec toute l'attention dont je suis capable, les mémoires des deux Nations. J'ai osé tenir la balance entre des combattans si respectables. J'ai vu ses bras s'élever ou s'abaisser en raison des poids dont ils étoient chargés. Après quelques légéres oscillations, elle a penché du côté des François, & je me suis souvenu alors que je l'étois. Il m'a paru que les Commissaires François préviennent toutes les difficultés qu'on pouvoit leur faire, qu'ils suivent pied à pied les Commissaires Anglois dans les vastes détours du labyrinthe où ils cherchent à les égarer, qu'ils les ramenent constamment aux termes du Traité d'Utrecht, que leur commentaire en est simple, clair & précis, que les Traités de St. Germain & de Breda ne sauroient appuyer les prétentions Angloises sur la fixation des limites de l'Acadie, qu'ils font sans-cesse sortir de la poussiére où il est enseveli le droit qu'ont les François sur les Pays qui leur sont aujourdui contestés par les Anglois.

Sur le simple énoncé des raisons que présentent les mémoires des deux Nations, il n'y a personne, à moins que le bandeau de la prévention ne soit sur ses yeux, qui ne convienne que les Anglois sont eux-mêmes les infracteurs du Traité d'Utrecht. Mais est-ce un sujet de se persuader qu'une telle proposition n'effarouchera point les esprits? Non, c'en est un au-contraire très-légitime de craindre, qu'elle ne produise cette impression sur le plus grand nombre. Ils subsistent encore ces sentimens de jalousie, qu'alluma dans toute l'Europe cet éclat de gloire & de grandeur, que Louis XIV répandit sur son régne

gne durant le cours heureux de ses victoires. Elle vit encore au fond des cœurs ulcerés cette haine implacable, dont les remplit tous la persécution qui s'alluma dans la France contre les Réformés. Le tems n'a point encore miné, ni fait écrouler sous ses fondemens, ce fantôme de Monarchie Universelle, dont une adroite politique sut effrayer les Nations, au point de réunir toutes leurs forces contre la France. Nourris dans une vielle haine contre la France, qui semble avoir pris de nouvelles forces avec le tems qui auroit dû l'affoiblir, combien d'esprits, Mr. se fermeront aux raisons qui assûrent aux François leurs droits, par cela seul qu'elles leur seront favorables? Il n'y a que des têtes de la meilleure trempe, qui puissent aller, à travers les préventions injustes de la haine, jusqu'à la vérité même; & ces têtes-là sont, vous le savez, extrêmement rares.

La Religion pour les uns, l'ambition pour les autres, semblent avoir été, dans tous les tems, le moment critique du bon-sens & de la probité d'une infinité de personnes, qui n'ont eu autrefois, & n'auront encore aujourd'hui, d'autre raison pour condamner les François comme perturbateurs du repos public, & violateurs des Traités, sinon qu'ils pensent différemment qu'elles en fait de Religion, ou qu'ils travaillent constamment à effectuer leur projet de la Monarchie universelle. Il est vrai que les François sont Catholiques-Romains: mais qu'a de commun leur Religion avec les différens survenus entr'eux & les Anglois, au sujet des limites de l'Acadie? Fussent-ils cent fois plus hérétiques, que ne le croyent les Protestans, le droit des Anglois n'en seroit pas pour cela mieux établi vis-à-vis d'eux.

Pour juger ici sainement de quel côté est le véritable droit, il faut, Monsieur, être capable de dire ou d'entendre dire sans adoucissement, que les Anglois sont d'injustes aggresseurs, s'il est vrai qu'ils le soient; il faut avoir la hardiesse de croire que les François peuvent valoir les Anglois; il faut

pouvoir digérer qu'on les compare les uns aux autres, grand & prodigieux effort de raison ! A en croire certaines personnes, qui n'aiment tant les Anglois que parcequ'elles haïssent extrêmement les François, les Anglois sont paîtris d'un autre limon que le reste des Mortels : ce sont des dimi-Dieux. Il est bien étonnant que l'amour-propre n'ait pas sauvé l'indécence d'un raisonnement si ridicule à ce tas de personnes, qui ensont le bruyant écho.

On a répété dans mille Ecrits divers, que la France, à l'ombre des jalousies qu'elle sema autrefois contre la Maison d'Autriche, étoit enfin parvenue à établir sa propre grandeur sur les débris de celle de sa rivale ; qu'après l'avoir arrêtée dans ses projets ambitieux, elle s'étoit mise elle-même à sa place ; qu'à son exemple elle avoit formé & conduit le projet d'une Monarchie Universelle. Je n'examine point ce qu'il peut y avoir de vrai dans une accusation, à laquelle les craintes qu'inspiroit alors la trop grande puissance de Louis XIV. donneront peut-être naissance plutôt que des raisons justes & légitimes. Mais les raisons qu'on fit alors valoir contre la France, comme tendant à donner la loi à toute l'Europe, ne pourroient-elles point avoir, dans le tems présent, une juste application à la conduite de l'Angleterre ? Ne pourroit-elle point, à l'ombre des jalousies qu'elle a semées à son tour contre la France, aspirer elle-même à cette domination universelle, dont elle a tant de fois rejetté le projet ambitieux sur sa rivale ? Forte de la haine qu'elle a fomentée chez ses Alliés contre la France, ne pourroit-elle point endormir leurs intérêts politiques, épaissir de plus en plus le voile qui les aveugle, creuser sous leurs pas l'abîme, où sa sourde ambition, s'ils ne se réveillent bientôt, pourra les précipiter un jour ? A Dieu ne plaise que s'accomplisse la prophétie d'un Ministre de la Reine Anne, qui avoit coutume de dire : *un tems viendra, où l'on n'osera tirer en Europe un coup de canon, sans la permission de l'Angleterre.* Les saillies d'une tyrannie naissante ne se trou-

vent que trop dans la bouche des Anglois. Si l'étenduë de leur pouvoir ne les a pas rendus encore des tyrans, du moins ils en affectent déja le langage.

Si les François n'avoient pour eux que leur bon droit, & que les Anglois ne violaſſent qu'à leur égard le droit ſacré des gens, je doute, Mr. que leurs raiſons, toutes ſolides qu'elles me paroiſſent, produiſiſſent l'effet qu'elles doivent naturellement produire, & qu'elles fuſſent capables de balancer les raiſons toujours plus fortes, qu'oppoſe ſouvent à la juſtice l'intérêt politique. Mais l'injuſtice des Anglois ſe fait ſentir à d'autres qu'aux François. J'ai ſurpris dans mille occaſions les plaintes, qui échappent à pluſieurs Négocians Hollandois, à travers cette prédilection marquée qu'ils ont pour l'Angleterre. Vous même, Mr. combien de fois n'avez-vous pas accuſé d'injuſtice leurs loix, qui ſont ſi rigides à l'égard du Commerce & de la Navigation qu'on fait chez eux, qu'ils ſemblent ne négocier avec les Hollandois leurs plus intimes alliés, que comme ils feroient avec des ennemis! je me flate que cette *raiſon*, tirée de l'intérêt nationnal, vous ouvrira les yeux ainſi qu'à pluſieurs de vos compatriotes, ſur la force de celles dont les Commiſſaires François dans leurs Mémoires appuyent leur défenſe. Comme ces Mémoires, par l'édition que j'apprends qui s'en fait actuellement à Amſterdam, ſe trouveront bientôt entre les mains de tout le monde, vous verrez dans leur ſource même les raiſons qu'ils contiennent. Je ne pourrois rien en détacher, ſans les affoiblir. C'eſt dans toute leur étenduë qu'il faut les lire, pour en ſentir toute la force. D'ailleurs elles ſont ſi abondantes, ſi multipliées, qu'elles ne laiſſent rien à ajoûter à ceux qui voudroient le faire.

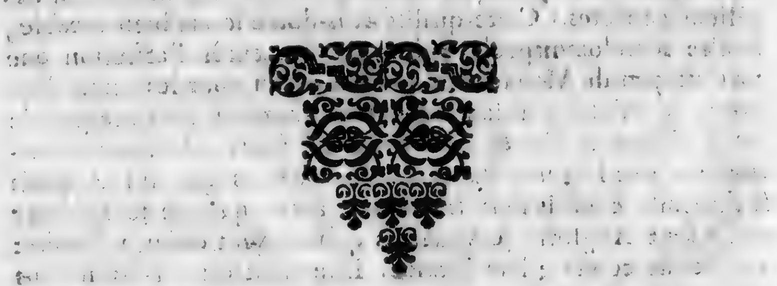
Mais ce que les Commiſſaires François n'ont point fait, ce qu'ils n'ont point dû faire, parce qu'il n'eſt pas toujours convenable de faire ſentir à la Nation, avec qui l'on traite, l'étenduë de ſes injuſtices, ce qui donnera à leurs raiſons une for-

ce qu'elles n'ont pu recevoir de la circonspection, que leur imposoit leur qualité de Négociateurs chargés des affaires de leur Nation; je le ferai avec vous, moi, comme simple particulier, qui n'a ici d'autres intérêts à menager que ceux de la vérité. Je vous retracerai, Mr. une partie des injustices, dont les Anglois sont coupables à l'égard même de ceux auxquels ils semblent ne s'être liés que pour mieux les perdre; je démasquerai le mystére de leur politique; j'en percerai les sombres profondeurs; je suivrai la trace de leurs pas dans les routes obliques qu'ils se sont frayées; je porterai la lumiére sur les ombres dans lesquelles ils enveloppent ce systême d'élevation qu'ils n'ont jamais perdu de vue, auquel ils rapportent tout, alliances, émotions populaires, guerres étrangéres; j'exposerai les principes du droit arbitraire des gens qu'ils se sont faits, & en conséquence desquels ils dirigent toutes leurs démarches; je frapperai principalement sur cette Souveraineté des Mers, qu'ils s'arrogent, au mépris de la Nature, qui a voulu qu'elles demeurassent toujours dans la communauté primitive des choses. Ce tableau, dont certains faits éclatans formeront les principaux traits, vous indignera, Mr. contre une Nation à qui la force tient lieu de toute justice dans ses procédés violens contre tous ceux qui travaillent à étendre les branches de leur commerce. Peut-être temperera-t-il l'ardeur de ces hommes, qu'une impulsion machinale, plutôt que la raison, a attachés aux intérêts de l'Angleterre.

La France a-t-elle droit de faire la guerre, pour retenir les pays, que l'Angleterre prétend avoir été usurpés sur elle, contre la foi du Traité d'Utrecht? Pour résoudre cette question, il ne faut qu'être initié dans la Jurisprudence, & qu'être instruit des raisons que fait valoir chaque Nation pour sa défense, pour les accommoder aux principes de cette science. Les Mémoires des Commissaires tant Anglois que François, sont les piéces du grand procès qui intrigue si fort aujourd'hui l'Europe. Ce que l'épée des Souverains n'a pas encore

décidé, chaque particulier peut le faire par les principes du Droit des gens.

La France, quoiqu'autorisée à prendre les armes pour venger ses droits blessés, peut-elle en bonne politique le faire? A-t-elle des forces maritimes suffisantes pour faire parler son droit? Cette question là Mr. ne doit être résolue que par la Cour de Versailles, seule capable de connoître ses forces respectives, celles de ses ennemis, leurs ressources mutuelles dans les alliances qu'ils ont contractées. Il me conviendroit très-peu de peser dans une balance, que les Politiques seuls ont droit de toucher les forces des deux Nations. La suite des événemens nous apprendra de quel côté s'est trouvée la meilleure politique, la sagesse des entreprises les mieux concertées, le meilleur emploi des forces, les ressources les plus abondantes & les mieux menagées, la plus grande capacité dans les opérations maritimes & militaires. Toutes ces choses sont encore cachées pour nous dans la nuit des tems. C'est aux événemens à les en tirer, & non aux conjectures frivoles de certains politiques, qui du sombre réduit, où les retient leur obscurité, gouvernent l'Univers où ils meurent de faim, & devinent toujours ce qui n'arrive jamais.



LETTRE SECONDE.

Et penitus toto divisos orbe Britannos. VIRG.

MONSIEUR,

CE que le Poëte Latin a dit des anciens Bretons, qu'ils étoient divisés d'avec tout l'Univers par la mer qui les environne, est encore plus vrai de la division que la politique a mise entre les Bretons modernes & les autres Peuples. Plus on étudie le génie & le caractére de la Nation Angloise, plus il semble qu'on soit en droit de ne la point regarder comme faisant partie de cette République universelle, qui embrasse dans son sein toutes les Nations. Au lieu d'adopter cette maxime du vieillard de Terence, *je suis homme, & rien de ce qui touche l'humanité ne m'est étranger*, ils ont substitué celle-ci plus conforme à leur politique, *je suis Anglois, & tout ce qui ne l'est pas est pour moi comme s'il n'existoit pas*. Cette indifférence pour les autres Nations a naturellement fortifié leur attachement pour la leur; & à force d'être de mauvais citoyens dans la République universelle, ils sont devenus d'excellens patriotes. Cette qualité sans-doute seroit bien louable, si elle n'endommageoit point par son excès l'affection que tout citoyen du Monde doit nourrir en soi pour les autres Nations, & qu'elle n'anéantît point la grandeur & l'énergie de ces sentimens nobles & généreux, qui dilatant le cœur y renferment tout le genre humain. Je voudrois que les Anglois se souvinssent qu'ils sont hommes, avant que de se souvenir qu'ils sont Anglois; je voudrois qu'ils fissent ceder à l'intérêt du Monde celui de leur Nation. Elle n'est cette Nation dans l'Univers que ce qu'eux-mêmes en particulier sont dans son sein. Comme donc ils ne pourroient que haïr & détester tout parti-

culier qui sacrifieroit à ses intérêts personnels ceux de toute sa Nation, ils doivent croire qu'ils exciteront contr'eux dans les autres Nations les mêmes sentimens de haîne & d'indignation, après que le tems aura fait tomber de leurs yeux le voile qui les aveugle aujourd'hui sur ces sentimens intéressés, qui concentrent l'Angleterre entiére dans elle-même, & mettent entr'elle & le reste de l'Univers comme un mur de division.

La patrie est l'idole, à laquelle les Anglois sacrifient tous les sentimens que la voix de la nature, s'ils pouvoient l'entendre, leur dicte envers leurs semblables. Leur amour pour elle les a desséchés jusques dans leur source. Moins cet amour leur en laisse pour ce qui n'est pas Anglois, plus il acquiert lui-même de forces, & leur fait faire de grandes choses pour la patrie.

C'est un beau spectacle de voir réunis tous les efforts d'une Nation, qui tendent à l'élever de plus en plus, & à lui donner sur toutes les autres une supériorité qui flate son ambition. Le spectacle si beau, si digne de l'homme, nous est donné par l'Angleterre. Oui, Monsieur, si l'on excepte peut-être les Romains, je ne crois pas qu'il y ait eu dans tout l'Univers aucune Nation, où l'émulation, l'amour de la patrie, ayent fait pour elle tant & de si grandes choses. Tous les ressorts du Gouvernement y sont sans-cesse tendus. Tous les citoyens sont attentifs à maintenir contre les Puissances étrangéres la fortune & la gloire de l'Etat. Tous les citoyens semblent occupés de la chose publique, chacun suivant sa capacité. Chaque jour enfante des Ouvrages sur toutes les matiéres publiques. Combien d'artisans mêmes se sont élevés à la qualité d'auteurs, à qui le zéle pour leur Nation a tenu lieu de génie, & leur a fait écrire, mal sans-doute, mais de bonnes choses sur les metiers qu'ils exercent avec intelligence! Prenez, Mr. la peine de relire l'excellent Ouvrage qui a pour titre, *Avantages & desavantages de la Grand. Bretagne*, &c. vous y trouve-

rez une liste d'un grand nombre de citoyens, qu'enflamma l'amour de la patrie, & qui sacrifiérent leurs fortunes à l'encouragement de l'Agriculture, à la perfection des Manufactures, à la propagation du Commerce.

C'est une histoire bien intéressante pour l'humanité, que celle des actions particuliéres où l'amour du bien public s'est peint. Cette histoire, Monsieur, est celle de l'Angleterre, sur-tout depuis l'heureuse époque, où dans des mers de sang elle noya l'idole du pouvoir despotique. Au récit de ces actions, que la Nation a consacrées tant de fois par ses éloges, qu'elle a récompensées par des statues & d'autres monumens publics, qui sont devenues l'entretien éternel de tous les particuliers, qui remplissent les livres, dans lesquels on apprend à lire à la jeunesse; il n'y a point d'Anglois qui n'entre dans une espéce de fureur, pour mériter à son tour par des actions semblables l'amour & l'estime de sa patrie; il n'y a point d'Anglois, qui ne verse des larmes, lorsqu'il ne peut former pour elle que des vœux impuissans.

Le renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très-pénible, la préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre, qui n'est point distingué de l'amour des loix & de la patrie, sont, pour ainsi dire, le fond d'une ame Angloise. Les qualités, en même tems qu'elles ont porté si loin la grandeur & la puissance de l'Angleterre, leur ont mérité chez les autres Nations une considération d'autant plus grande, qu'il est plus rare d'y trouver des citoyens aussi parfaitement dévoués aux intérêts publics. On s'est insensiblement accoutumé à n'envisager les Anglois que par ce côté brillant; & on n'a pas fait attention que ces vertus, auxquelles ils s'exercent, sont fatales à l'Univers. Ils ont fait au monde la même illusion que lui firent autrefois les anciens Romains; ils ont surpris son amour, son admiration pour des vertus qui lui raviront peut-être un jour sa liberté. Car enfin ce dévouement qu'ils jurent à leur patrie, & qui nous charme si fort

en

en eux, n'est que la déclaration d'une haine mortelle contre toutes les Nations, qu'ils voudroient asservir & rendre tributaires de leur commerce. Ils s'aiment trop eux-mêmes pour aimer les autres. Leur amour de la patrie me paroît moins une vertu, qu'un outrage fait à l'humanité. Croyez moi, Mr. cet esprit qui porte les Anglois au bien général de leur Nation, nous en avoit d'abord imposé. En l'approfondissant jusques dans ses replis les plus cachés, on y trouve le germe de toutes sortes d'injustices.

Les Anglois aiment à se comparer aux anciens Romains, autant qu'ils peuvent, & peut-être n'ont ils pas tort. Mais en le faisant, ils se condamnent eux mêmes. Savent-ils que ces Romains, le premier peuple conquérant, fut aussi le plus injuste de tous? l'Histoire des conquêtes de Rome, qu'est-elle autre chose que l'Histoire de ses injustices envers les Rois & les Nations, qu'elle mit insensiblement sous le joug, sous couleur de les protéger & de les défendre? L'équité avec laquelle cette fiére Maîtresse du Monde gouvernoit les peuples subjugués, n'effaçoit point l'injustice de ses conquêtes. La force qu'elle avoit, devoit être employée à conserver son bien, & non pas à usurper celui d'autrui. L'admiration que nous inspirent pour elles les conquêtes rapides, par lesquelles elle enchaîna sous ses loix tout l'univers, & qui depuis tant de siécles ont le droit d'en imposer à notre foible imagination, ne sauroit prêscrire contre la raison qui les condamne, & qui ne voit en elles que d'illustres injustices.

On croit faire beaucoup, Mr. que de se dépouiller de cet intérêt personnel qui nous attache à nous mêmes. L'on ne s'imagine pas, qu'il puisse y avoir de l'excès dans l'amour de la patrie, cette passion d'une espéce héroïque: mais on se trompe: poussé trop loin, l'amour de la patrie trouble par son excès toute l'économie des inclinations sociales par rapport aux autres Nations, qui ont droit à notre tendresse. La religion même, cette autre passion peut-être encore plus héroïque, se-

soit trop énergique en celui qu'une contemplation immodérée des choses célestes, qu'une intempérance d'extase refroidiroit sur les offices de la vie civile & les devoirs de la société. La vertu cesse d'être vertu, lorsqu'elle n'est pas retenue dans de certaines bornes. C'est en prenant conseil de la raison, qui ne conseille jamais les extrêmes, qu'elle reçoit son véritable lustre, & qu'elle ne tombe point dans des excès dangereux. La raison veut qu'on rende à la patrie & à la république universelle des Nations, dont elle n'est qu'une petite partie, tout ce qu'on leur doit, sans remplir une de ces obligations, au préjudice d'une autre. Elle sait les concilier entr'elles par une subordination sage & mesurée.

Il y a, Mr. dans la politique, comme dans la religion, une certaine fougue de zéle, & je ne sais quel entousiasme, qui nous exposent souvent à commettre de grandes injustices. Les Anglois se vantent d'avoir sû s'en délivrer quant à la religion : mais il est bien déterminé qu'ils ne l'ont pas fait quant aux intérêts de la Nation. Ils se montrent aussi injustes dans les moyens qu'ils prennent pour élever leur Nation (permettez cette expression qui ne sera que trop justifiée dans la suite par des faits), qu'ils prétendent que les Catholiques le sont dans leur zéle pour étendre leur religion. Ils détruisent aussi volontiers par le fer tout ce qu'ils rencontrent dans leur chemin qui n'est pas Anglois, & qui s'oppose à leur commerce, que l'esprit d'intolérance & de fureur chez les Mahométans détruit par le fer tout ce qui n'est pas Musulman.

Je me suis étonné bien des fois, Mr. de voir que les Anglois, qui craindroient d'être injustes envers leur patrie, en ne sacrifiant point leurs intérêts publics, craignent si peu de l'être envers la patrie commune, dont ils réputent pour rien les intérêts. Comment est-il possible que des gens, qui ont des principes de vertu dans tout ce qui regarde leur Nation, les oublient si facilement, lorsqu'il s'agit des autres Nations?

Peut-être s'imaginent-ils qu'une injustice, qui a pour objet

l'intérêt général d'une Nation, cesse d'en être une, ou du moins qu'elle se perd ou même s'abolit dans le grand nombre de ceux qui s'en rendent coupables, à peu près comme une goute de la teinture la plus noire s'éclipse & disparoît quand elle est mêlée & confondue dans une grande quantité d'eau. Mais 1°. ni l'intérêt du bien public ni le grand nombre de personnes ne peuvent légitimer ce qui est injuste en soi. D'un autre côté le crime, à force de se répandre, ne se perd ni diminue; il se multiplie plutôt qu'il ne se partage. Il en est du crime comme de la matiére qu'on peut diviser à l'infini, mais dont chaque portion a toute l'essence de la matiére, & renferme autant de parties qu'en avoit le tout, avant qu'on le divisât. Le crime & la peine qui le suit, sont un fardeau aussi pésant sur la tête de chaque individu d'une foule coupable, qu'ils le seroient sur chaque particulier, qui n'auroit pas un seul complice.

Je vous ai entendu, Mr. déclamer une infinité de fois contre l'ambition de la France; & même je puis dire que ce préjugé, dont je n'ai pas le tems de détruire ici l'injustice, n'est pas une des moindres causes qui donnent tant d'activité à cette haîne dont la plupart de vos compatriotes brûlent contre cette Monarchie. Ils se la représentent continuellement avec toutes ses forces prête à tomber sur la Hollande, soit pour l'envahir ou la submerger sous les flots, que son industrie a égarés dans l'enceinte profonde d'une multitude de canaux. Il me semble que les vûes pacifiques & dépouillées d'ambition, dont Louis XV. a donné une preuve bien éclatante à toute l'Europe, en ne gardant rien pour lui de ce qu'avoient conquis ses armes, devroient bien enchaîner la haîne des ennemis naturels de la France, s'il est vrai qu'elle ne soit fondée que sur son ambition. Cette modération inouie qu'on n'avoit pas attendue, d'un Prince que la victoire avoit couronné tant de fois, & qui tant de fois comme l'Homére de Jupiter avoit envoyé la terreur parmi ses ennemis, devint un problême pour l'Europe, qui ne

reconnut plus à ce trait la politique de la maison de Bourbon. Mais pour qui ce problême étoit-il inexplicable, si ce n'est pour ceux qui supposent à la France plus d'ambition qu'elle n'en a affectivement, qui prennent pour de l'ambition les desseins vigoureux, qu'elle exécute avec autant de force que de prudence, pour soutenir la gloire & la dignité de sa couronne? ôtez pour un moment à la maison de Bourbon tous ces sentimens ambitieux, qu'on ne lui prodigue si volontiers que parce qu'elle est une puissance redoutable, & vous verrez alors que tout s'explique dans sa conduite, & qu'elle n'est point sortie de sa route naturelle. Quoique vous en disiez, Mr. il est plus naturel de se persuader qu'elle n'est pas dévorée d'une ambition aussi ardente qu'on le dit, que de supposer que son ambition se sera oubliée, endormie dans la derniére guerre, dont les circonstances favorables lui permettoient de se déployer dans toute son étendue. Mais je vous permets de penser ce qu'il vous plaira de l'ambition de la maison de Bourbon, je vous mets ici à votre aise: mais vous, & vos compatriotes, n'auriez vous donc rien à craindre de l'ambition de l'Angleterre? êtes vous bien sûrs qu'elle n'en veuille point à vos libertés? Cette diminution de votre puissance maritime, à laquelle elle porte tous les jours de nouveaux coups, & des coups toujours mortels, & qu'elle sappe peu à peu par ses fondemens, vous paroît-elle donc y donner de moindres atteintes, que la prise de quelques-unes de vos places? Vous n'en êtes pas là avec les François, qui vous ont rendu toutes vos places, qu'ils n'avoient occupées que pour leur propre sûreté, & uniquement dans le dessein d'arrêter ou de prévenir les dangereux effets de la protection, que la republique accordoit aux troupes de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre. Le Commerce n'est-il pas l'ame de votre république; & travailler sans cesse à le diminuer, comme vous convenez que le fait l'Angleterre, n'est-ce pas en vouloir directement à sa liberté, & lui témoigner la plus mauvaise volonté qu'on puisse avoir contr'elle? Votre Com-

merce une fois détruit, quel autre parti vous restera que de rompre vos digues, & de vous ensevelir sous les flots, qui n'aguère vous rendoient si puissans?

C'est une chose bien funeste que l'ambition des Monarques, mais pourtant beaucoup moins que celle d'un peuple qui est lui-même son souverain. Comme le peuple ne meurt point, il n'y a pas un moment de perdu pour l'ambition. Il suit constamment son projet, il n'est arrêté par aucuns obstacles, pour en triompher il s'arme de constance & de valeur, vertus convenables à sa situation; & ces vertus se confondent chez lui avec l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, & de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes. Mais dans le gouvernement d'un seul l'ambition ne produit point des effets si constans, si soutenus. Les Princes ont dans leur vie des périodes d'ambition; après quoi d'autres passions & l'oisiveté même succedent. D'ailleurs un Prince n'est pas immortel; & celui, qui lui succede, a souvent d'autres idées, des vertus ou des défauts mêmes qui contrarient l'ambition.

Un Prince, p. ex., sera un aigle pour les affaires, sa vue perçante saisira les rapports les plus compliqués, rien n'échappera à son étendue, il verra les causes jusques dans leurs effets les plus éloignés, tout aura été prévu de sa part, & les obstacles qu'il rencontrera dans son chemin comme les ressources qu'il employera pour les lever. Rien de ce qui est nécessaire pour réussir ne lui manquera, si ce n'est de prévoir que son caractère léger, inappliqué & volage exige de lui qu'il fasse exécuter par un autre ce qu'il a projetté. S'il employoit à s'étudier lui-même cet esprit si ardent à concevoir, digérer & ordonner un grand dessein, il s'appercevroit que son ambition n'est point assez forte pour triompher de son indolence naturelle, que son esprit n'est point assez patient pour s'accommoder des lenteurs nécessaires pour meurir un dessein, qu'il est trop ami de ses plaisirs, pour les sacrifier aux degoûts qui naissent des épines dont les affaires sont or-

dinairement hérissées. La force est dans son esprit, & la foiblesse dans son cœur.

Cet autre est né avec le courage le plus mâle & le plus ferme, son audace croît par les obstacles qui se multiplient, sa constance s'affermit par tout ce qui seroit capable de détruire celle des autres ; mais parce qu'il manque de l'esprit qui imagine les ressources, fournit les moyens, son ardeur se consume en efforts impuissans. S'il pensoit aussi fortement qu'il sent vivement, il se rendroit maître des évènemens.

L'ambition n'a point à craindre ces défauts de la part d'un peuple sur qui elle domine. Ame de tout un peuple, d'un peuple roi, elle a constamment plus d'activité, de nerf, de vigueur, elle tend plus directement à son but, elle pense plus fortement & plus en grand, elle exécute toujours ses projets, parce que le tems de les exécuter ne lui manque jamais. Mais aussi comme l'ambition est toujours injuste, & qu'elle l'est d'autant plus, qu'elle est animée par un plus grand nombre de ressorts, les injustices d'un peuple ambitieux sont toujours plus grandes que celles d'un Prince ambitieux.

Voyez, Mr. ce que l'ambition de Rome couta à l'univers. Il la paya de sa liberté. Que les Anglois souffrent ici un parellèle d'eux avec les Romains. Autant est-il glorieux pour eux, autant me paroît-il juste, & propre à faire sentir combien ils sont eux mêmes dangereux.

Rome eut sans doute des vertus. La frugalité, l'épargne & la pauvreté furent longtems en honneur chez elle. Son opulence étoit bien plus dans ses mœurs que dans ses richesses. Le peuple qu'elle nourrissoit dans ses murailles, fut de tous les peuples du monde le plus fier & le plus hardi ; & son sénat le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, & le plus ferme dans ses disgraces. Jamais on n'a vu d'exemple d'une politique plus prévoyante, plus ferme & plus suivie ; jamais il n'y eut d'assemblée où les affaires fussent traitées plus meurement, avec

plus de secret, avec une plus longue prévoyance, dans un plus grand concours, & avec un plus grand zèle pour le bien public. L'amour de la liberté & de la patrie étoit, pour ainsi dire, le fond d'une ame Romaine. Des Romains il fit plus que des hommes. Il alluma dans leurs cœurs ces sentimens de gloire qui les animoient dans toutes leurs démarches. Mais de même que l'excès de leur amour pour la liberté, devint fatal à cette même liberté en la détruisant, ainsi l'excès de leur amour pour la gloire devint fatal aux Nations, qu'ils subjuguerent les unes après les autres. Equitables au commencement de leur republique, il sembloit qu'ils vouloient eux-mêmes modérer leur humeur guerrière, en la resserrant dans des bornes que l'équité prescrivoit. Mais ces belles maximes ne tinrent pas longtems contre l'ambition, dont le germe étoit dans leur cœur. Toutes ces actions de grande équité & même de grande clemence, qu'ils exercoient envers leurs plus grands ennemis, & que leurs Auteurs ont peintes des couleurs les plus belles, n'étoient que de grandes injustices, couvertes du voile de la modération, & qui étoient d'autant plus dangereuses, qu'elles leur servoient de moyen pour arriver plus surement à leur but. La douceur de vaincre & de dominer avoit corrompu dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avoit donné de droiture. A tant de vertus qu'ils avoient acquises, & qui naissoient de la constitution de leur état (car par sa constitution l'état Romain étoit du tempérament qui devoit être le plus fécond en héros); il ne manquoit que la seule vertu de moderation, qui les auroit annoblies, & qui en les faissant conspirer à leur gloire, les auroit encore rendues utiles au bonheur du monde. Mais parce que cette vertu leur manque, l'univers n'eut, s'il est permis de parler ainsi, qu'à accuser le ciel d'avoir donné aux Romains des vertus, qui lui devenoient si fatales, & qui étoient pour eux des instrumens pour commettre plus impunement de grandes injustices.

Suivez Rome, Monsieur, dans tout le cours de ses conquêtes, vous trouverez par-tout l'injustice attachée à ses pas. Quand on examine la conduite, que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples, si l'on ne peut refuser des louanges au génie de Rome, qui triompha du courage dans les Gaules, du courage & de l'art dans les Grecs, & de tout cela soutenu de la conduite la plus rafinée en triomphant d'Annibal; on ne peut aussi trop détester les injustices criantes, qui ternirent la gloire de toutes ces belles conquêtes, dont le souvenir flate encore notre penchant à admirer tout ce qui est éclatant. Energuillie de ses victoires & de cette longue suite de succès constans, qui lui soumettoient tous les ans des peuples nouveaux, Rome ne connut plus d'autre droit que celui que sa force lui donnoit sur ceux que ses armées consternoient. Elle se croyoit faite pour commander à tout l'univers; & pour remplir sa glorieuse destinée, il n'y avoit rien qu'elle ne se crût permis. Elle avoit porté les choses au point, que les peuples & les rois étoient ses sujets, sans savoir précisément par quel titre. Elle avoit établi que c'étoit assez d'avoir oui parler d'elle, pour devoir lui être soumis. Sans autre droit que celui qu'elle s'étoit fait, elle disposoit à son gré du domaine des peuples, leur arrachoit des mains les conquêtes qui souvent les avoient épuisés, leur imposoit des conditions toûjours humiliantes ou impossibles, afin d'avoir un prétexte de les avilir ou de les écraser. Tour à tour employant la violence ou la mauvaise foi, elle manifestoit ou coloroit ses injustices. Ici la force des armes lui tenoit lieu de toute raison; là elle abusoit de la subtilité des termes de sa langue, pour donner aux traités des interpretations arbitraires, au moyen desquelles elle se jouoit de tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. De là ce reproche, qui ne pouvoit passer pour une injure faite aux Romains, qu'ils avoient une mauvaise foi plus que Punique. Voulez vous avoir les Romains peints d'un seul trait? *Maîtres de l'univers, ils s'en attribuérent tous*

les

les trésors: ravisseurs moins injustes en qualité de Conquerans, qu'en qualité de Législateurs.

Portez maintenant, Mr. vos regards sur l'Angleterre, & dans les injustices de Rome vous reconnoîtrez les siennes. Les Romains étoient ambitieux par orgueil, les Anglois semblent l'être par avarice. Les premiers vouloient commander, les autres veulent acquérir. Si l'Angleterre envoye au loin des colonies, c'est plus pour étendre son commerce que sa domination. Ce que la gloire produisit autrefois chez les Romains, le commerce le fait aujourd'hui chez les Anglois, c'est-à-dire, de grandes choses, des choses illustres, mais souvent injustes. Est-ce donc une fatalité attachée à la nature humaine, qu'il faille que l'injustice ait toujours la plus grande part dans ces actions nobles & éclatantes qui l'honorent?

Le Commerce de la France, tout florissant qu'il est aujourd'hui, n'est encore que dans son enfance, si l'on a égard aux progrès qu'il peut recevoir de l'industrie des François. La France occupée à éteindre le flambeau de la discorde entre ses propres enfans, ou à se venger des ennemis qui l'avoient fomentée, a été longtems sans pouvoir lui donner toute l'attention qu'il mérite. Cependant les Anglois & les Hollandois ont mis à profit tout le tems, que lui a dérobé la malheureuse nécessité de réprimer les efforts ambitieux de la maison d'Autriche, pour étendre de plus en plus les diverses branches du leur. Ajoutez à cela les guerres de Religion, qui la déchiroient dans son sein, & qui la rendoient sourde à tout autre sentiment qu'à celui de sa douleur.

Le Cardinal de Richelieu, du sein des intrigues d'une cour orageuse qu'il travailloit à débrouiller, jette sur le Commerce des regards qui lui donnérent quelque vigueur & quelque activité. En 1629, dit l'Auteur des *élémens du Commerce*, il se forma pour ses soins une compagnie pour l'tablissement de St. Christophe & des autres Antilles, depuis le 10[me] degré de l'équateur jusqu'au 30[me]. En 1628, une autre compagnie

fut chargée de l'établissement de la Nouvelle France, depuis les confins de la Floride jusqu'au Pole Arctique. Mais ce puissant genie distrait par les intrigues des Courtisans, & tout occupé du projet d'affoiblir l'injuste puissance de ces Barons, de ces Comtes, sous-tyrans, qui disputoient souvent avec des Rois mal affermis les dépouilles des peuples, n'eut jamais le loisir de suivre les vastes projets, qu'il avoit embrassés pour le bien de la Monarchie. C'est cependant à ces foibles commencemens que la France doit le salut de son commerce, puisqu'ils lui assurérent ce qui lui reste de possessions dans l'Amérique, excepté la Louïsiane, qui ne fut découverte qu'à la fin de ce Siécle. La France avoit bien des colonies qui reconnoissoient sa domination, mais c'étoit d'une maniére bien stérile pour elle, puisque leurs productions passoient entre les mains des Anglois & des Hollandois. L'intérêt du commerce se sépare bientôt des intérêts politiques, s'il ne reçoit de ceux-ci une protection constante & efficace. Ainsi quelques particuliers s'enrichissoient en France, tandis qu'elle même ne retiroit rien des ses colonies.

Tel étoit l'état du commerce en France, lorsque Louis XIV. que le ciel avoit fait maître pour lui donner une face nouvelle, tendit aux Arts & aux Manufactures une main bienfaisante. Le génie de la France, pour seconder les opérations du Monarque, suscita Colbert, qui se tourna principalement vers le commerce, qui étoit foiblement cultivé, & dont les grands principes n'étoient pas encore connus. Voici de quelle maniére l'auteur des *élemens du commerce* développe la grande révolution, que l'habile Ministre introduisit dans le Commerce. » Les Manufactures, dit-il, la Navigation, les arts de toute » espéce, furent en peu d'années portés à une perfection qui » étonna l'Europe & l'allarma. Les Colonies furent peuplées, » le Commerce en fut exclusif à leurs maîtres: les marchands » de l'Angleterre & de la Hollande, virent par-tout ceux de » la France en concurrence avec eux. Mais plus anciens que

» nous ils y conservérent la supériorité : plus expérimentés ils » prévirent que le Commerce deviendroit la base des intérêts » politiques & de l'équilibre des puissances ; ils en firent une » science & leur objet capital, dans le tems que nous ne songions encore qu'à imiter leurs opérations sans en dévoiler » le principe. L'activité de notre esprit équivalut à des maxi» mes, lorsque la révocation de l'édit de Nantes la diminua » par la perte d'un grand nombre de sujets, & par le partage » qui s'en fit dans tous les pays où l'on vouloit s'enrichir. Ja» mais plus grand sacrifice ne fut offert à la religion ".

Sous Louis XV. la France a repris sa Majesté premiére, qu'avoient un peu obscurcie les malheureux événemens qui signalérent la fin d'un régne, qui avoit porté si haut sa gloire & sa grandeur. A l'ombre de la paix qui a embelli les prémices du régne présent, le Commerce, qui est le nerf & la force d'un état, a étonné par des progrès encore plus rapides & plus immenses ceux dont il avoit déjà excité la jalousie sous le régne précédent. L'Angleterre, Nation commerçante, que sa constitution rend souverainement jalouse, & qui s'afflige plus de la prospérité des autres qu'elle ne jouit de la sienne, a redoublé sa haîne pour la France, à mesure que celle-ci a redoublé son activité pour ouvrir de nouveaux débouchés à son commerce, & en faire fleurir & prospérer les diverses branches. Vous pourrez, Mr. en juger par ce trait, que je tiens de plusieurs capitaines de vaisseaux marchands.

Vous n'ignorez pas que, dans la derniére guerre, nous eumes le malheur de perdre plusieurs vaisseaux. Notre Marine, que le tems n'avoit point encore retirée de cet état d'anéantissement, où l'avoit réduite une longue suite de malheurs, se trouva trop foible pour résister aux forces maritimes d'Angleterre. Tandis que nous étions les maîtres sur terre, les Anglois étoient les souverains de la mer. *Divisum imperium Anglus cum Gallo habebat.* Parmi les vaisseaux qui nous furent pris, il s'en trouva un grand nombre qui richement chargés,

apportoient dans nos ports les trésors des divers endroits du monde. Une si riche proye auroit dû sans doute adoucir l'humeur féroce des Anglois envers les François. Mais, ce qui caractérise bien le génie Anglois, le chagrin qu'ils ressentoient d'une prospérité, dûe à l'industrie des François & plus encore à l'heureuse situation où trouvoit alors le commerce de la France, étouffoit dans ces ames avares la joye, qu'auroient dû naturellement y porter les dépouilles de l'ennemi. Ils ne pouvoient croire, disoient-ils aux capitaines François, qu'une telle tristesse de la part de leurs ennemis devoit étonner, que la France eût poussé si loin son commerce. Jugeant de ce que feroient un jour les François par ce qu'ils avoient déja fait, ils en tiroient de funestes présages pour le commerce d'Angleterre; & pour nous haïr, avec autant de fureur que si nous eussions déja ruiné leur commerce, ils n'attendirent pas que la chose fût arrivée.

Comme par la nature du gouvernement la Nation Angloi est toujours échauffée & dans une espéce de fermentation continuelle, il est facile de lui faire faire bien des choses contre ses véritables intérêts. Le traité de Commerce par lequel, profitant de la circonstance de la paix conclue à Utrecht le 11 Mars 1713, le Ministre d'Angleterre auroit été charmé de nous lier, n'eut pas heureusement lieu pour la France, à qui, comme l'a très-bien prouvé dans ses Notes le traducteur du *The British merchant*, il eut été plus onéreux qu'utile. La haîne de l'Angleterre servit bien sa rivale dans une circonstance, où foible encore des pertes qu'elle avoit essuyées, elle n'étoit pas en état de réclamer ces droits de l'équité naturelle, qui exigeoient, pour l'égalité du traité, qu'on baissât en Angleterre les droits d'entrée sur nos marchandises, dans une proportion qui laissât des facilités égales à leur vente; qu'on établît une navigation réciproque, en abolissant respectivement à nous la Douane étrangére. Mille feuilles volantes parurent coup sur coup pour prouver que le commerce de la France ne

pouvoit être que ruineux pour l'Angleterre; & comme on y déclamoit beaucoup contre la France, la Nation les lut avec une avidité qui égaloit sa haîne contre nous.

Les Anglois qui ne perdent jamais de vûe les avantages de leur Nation, & qui les concentrent tous dans l'augmentation de leur commerce, exigérent, pour prix des secours fournis aux alliés dans la succession de la guerre d'Espagne, que la France leur cedât la plus grande partie de ses possessions dans l'Amérique Septentrionale. Leurs demandes furent mesurées sur l'état de foiblesse momentanée où se trouvoit alors la France; je dis *momentanée*, car la France, forte par sa constitution, est comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même. Après bien des contestations, où l'intérêt du commerce mit tant de chaleur de part & d'autre, la France se vit comme forcée à céder à l'Angleterre d'une maniére irrévocable la *Nouvelle Ecosse, ou l'Acadie en son entier, conformément à ses anciennes limites.* Ces paroles du traité claires & précises portent d'abord la lumiére dans les esprits. Les plénipotentiaires, qui furent chargés de le dresser, ne prévoyoient pas qu'il fût possible d'y répandre des nuages, qui en obscurciroient un jour le véritable sens. Cependant cela est arrivé; & aujourd'hui les divers Commentaires en ont fait comme une hydre de disputes qui renaissent sans cesse, & dont il faudra peut-être du fer pour en abbattre les têtes.

Hé quoi! me direz-vous, ces misérables subtilités, dans lesquelles les particuliers enveloppent leurs petits intérêts, seroient-elles donc aussi le partage des Nations? Oui, Mr; & tout deshonorant que cela est pour l'humanité, nous sommes obligés de le croire. L'histoire de tous les tems ne nous offre presque qu'une lésion énorme des droits les plus sacrés, couverte de l'ombre des interprétations subtiles ou forcées qu'on donne aux traités toujours clairs pour ceux qui respectent le droit des Gens. Les Romains n'employerent pas toujours l'é-

pée pour couper le nœud des traités. Ils le déliérent quelquefois par des subtilités bien indignes d'une Nation si grave & si sensée. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avoient promis de conserver la cité, & non pas la ville. Lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avoient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie & alliée. On sait comment les Etoliens, qui s'étoient abandonnés à leur foi, furent trompés; les Romains prétendirent que la signification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportoit la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples, & des sépultures mêmes.

Les Anglois qui se piquent, Mr. d'imiter les Romains, & qui veulent qu'on respecte la republique Angloise, autant qu'on a respecté autrefois la republique Romaine, ne pourroient-ils point aussi les imiter dans la maniére d'éluder les traités par des subtilités & des interprétations arbitraires? Aussi jaloux d'étendre leur commerce, que les Romains le furent autrefois d'étendre leur domination, pensez-vous qu'ils doivent être plus scrupuleux & plus religieux observateurs des traités? Les Romains, Nation fière & Conquérante, dédaignerent de s'enrichir autrement que par les tributs qu'il imposoient aux Nations vaincues; ils se contentoient de favoriser le commerce des peuples qui le faisoient sous leur protection. Les Anglois, peuple commerçant, aspirent au contraire à s'enrichir, en rendant tributaires de leur commerce les Nations qu'ils ne sauroient vaincre. Mais cette maniére d'aller à la Monarchie Universelle, quoique moins rapide & moins brillante, est peut-être plus sûre & plus durable, que celle qui y conduit par la voie des armes. Le vrai Monarque du monde n'est-ce pas celui qui en fait tout le commerce?

Les Anglois couvrent aujourd'hui les Mers de leurs vaisseaux, & leurs vaisseaux respectés en tous lieux les mettent en état de violer hardiment les traités; temoin les deux vaisseaux

de guerre, qu'ils viennent de prendre, quoique dans le sein de la paix, sur les François. L'Europe le voit, & n'en est pas allarmée. L'éloignement du danger la rassure, & les yeux indifférens ne voient dans cet acte d'hostilité qu'une injure faite à la France. Mais si la France n'arrête ce torrent dans sa course, il ira tout inonder. Allarmée de la puissance du seul peuple marchand qui fût alors dans la Chrétienté, l'Europe presque entiére s'engagea en 1508. dans la fameuse ligue de Cambrai contre la république de Venise, uniquement parce qu'elle étoit riche & fiére? La république Angloise seroit-elle donc aujourd'hui & moins riche & moins fiére? Je sais que dans la France elle trouvera une puissance, je ne dis pas aussi fatale pour elle, que Rome le fut autrefois pour Carthage (la balance de l'Europe s'y opposeroit, si la France portoit jusques là ses forces & son ambition), mais du moins assez respectable pour protéger son commerce & celui de l'Europe, & pour s'empêcher de recevoir d'elle la loi sur l'Ocean & la Méditerranée.

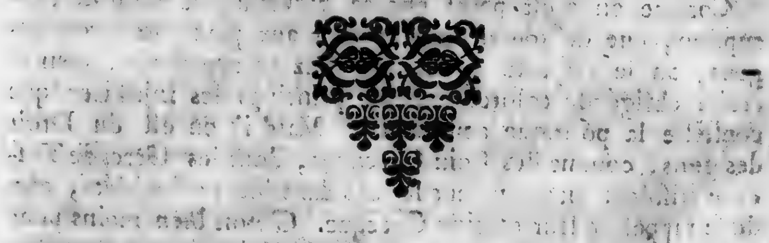
Je ne pense pas qu'il y ait de Nation qui ait écrit davantage & avec plus de force contre la tyrannie que les Anglois. Elle étouffe, disent-ils, les grands hommes; ceux qui se laissent dominer par elle, ont l'esprit aussi borné qu'ils ont le cœur bas; ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'ame; ils sont faits pour servir de lustre aux hommes vertueux. Que les Anglois ayent assez bonne opinion des autres peuples, pour se croire obligés de respecter en eux la liberté de leur commerce aussi bien que la liberté de leurs personnes. Il seroit, en effet, trop dur aux autres Nations d'être forcées à ployer leurs têtes sous le joug Anglois. Rien n'est si fier ni même si insolent qu'un peuple roi. C'est ce qu'éprouvérent autrefois les peuples qui eurent le malheur de tomber dans la dépendance de Sparte & de Rome. Les Elotes, esclaves des Lacedemoniens, étoient extrémement esclaves. Il en étoit de même des Nations assujetties à l'empire Romain.

„ Toute l'Asie m'attend comme son libérateur, disoit Mithri-
„ date; tant ont excité de haîne contre les Romains les rapi-
„ nes des proconsuls, les exécutions d'affaires, & les calom-
„ nies des jugemens". La liberté étoit dans le centre, & la tyrannie aux extrêmités.

Pour prouver ma thése de l'infraction du traité d'Utrecht commise par l'Angleterre, à l'ombre des subtilités & des interpretations arbitraires, je me contente de vous renvoyer aux Mémoires des deux Nations. Vous trouverez, je pense, que les raisons des Anglois sont un peu comme celles du Lion de la fable, qui disoit aux autres animaux qu'il avoit raison, parce qu'il étoit le plus fort. Tout le crime des François vis-à-vis des Anglois, dans la conjoncture présente, consiste en ce que l'augmentation du commerce de ceux-ci entraînera nécessairement la diminution du commerce de ceux-là. Mais comme ce crime est celui des Anglois vis-à-vis des François, & même de tous les peuples de l'Europe, puisque le commerce reflueroit sur eux tous, s'il étoit moins étendu dans les mains des Anglois, ces Insulaires ne peuvent se plaindre sans exciter contr'eux les murmures de toute l'Europe. Bien des gens disent, & peut-être avec quelque fondement, que toutes ces disputes, qui sont prêtes à troubler la paix de l'Europe & à la replonger dans les horreurs d'une guerre longue & cruelle, ne naissent point de l'incertitude du véritable droit des François sur les pays où leur prévoyance a bâti des forts, mais d'un dessein bien formé de la part des Anglois d'étouffer dans son berceau la Marine Françoise. Ce n'est que d'un œil timide & jaloux qu'ils en contemplent les accroissemens. Si elle n'est pas encore assez formidable pour se faire craindre des Anglois, du moins est-elle assez forte, sous les auspices de la valeur & de la prudence, pour se défendre de leurs injustes attaques, jusqu'au tems où portée à son point de force & de grandeur elle pourra à son tour faire trembler ces fiers Souverains de la mer. Mais depuis quand ne sera-t-il point permis à une Nation

tion d'augmenter sa puissance maritime, pour faire respecter son pavillon dans toutes les mers, & protéger son commerce? Ce qui est un droit pour les Anglois, en seroit-il l'abus chez les François? Les Anglois sont sans-doute bien louables de tourner tous leurs efforts du côté du Commerce & de la Marine; & je ne conçois pas pourquoi les François, en imitant les Anglois, ne mériteroient pas les mêmes éloges. Il sera toujours permis à une Nation d'étendre, le plus qu'il lui sera possible, son pouvoir, pourvu qu'elle respecte le droit des autres Peuples; & c'est violer le sien, que de lui chercher dans l'avenir des crimes imaginaires, pour avoir un prétexte plausible de limiter sa puissance par les voyes les plus injustes. Sous le nom imposant d'un systême d'équilibre, combien d'injustices n'a-t-on pas commises! combien de passions n'ont pas été satisfaites! l'histoire en seroit trop longue.

J'ignore, Mr. l'effet que produiront sur votre esprit les raisons des Commissaires François. Si votre prévention est telle en faveur de l'Angleterre, qu'elle vous ferme les yeux à leurs raisons, j'imiterai ces chevaliers de l'armée de Godefroi, qui, pour arracher Renaud des bras de l'amour où sa vertu languissoit, lui présentérent un bouclier de diamant, dont l'éclat frappa ses yeux & dissipa les enchantemens d'Armide. J'arrêterai vos yeux, non sur les injustices de l'Angleterre envers la France, mais sur ses injustices envers les autres Nations, & principalement envers cette République.



LETTRE TROISIEME.

Vires acquirit eundo. VIRG.

MONSIEUR,

DAns le paralléle que je vous ai tracé dans ma seconde lettre des Anglois avec les Romains, j'ai voulu vous faire comprendre, que l'ambition d'étendre leur Commerce faisoit commettre aux premiers autant d'injustices contre les autres Nations, que l'ambition d'étendre leur domination en avoit fait commettre aux seconds contre tout l'Univers. De-même que l'ambition de ceux-ci ne fut assouvie, qu'après que leur fureur eût envoyé la guerre aux deux bouts du Monde; n si l'ambition de ceux-là ne le sera, qu'après que leur Commerce aura absorbé celui de toute l'Europe. La seule conduite qu'ils tiennent aujourd'hui avec les François, est plus que suffisante pour donner à ma thése toute la certitude dont elle est susceptible. Un petit nombre de particuliers, que la hauteur de leurs pensées éléve au-dessus de ces misérables préjugés de Nation, ne verront dans tous les raisonnemens des Anglois qu'un vain prétexte de rompre avec les François, & de les forcer à recourir à la violence des armes pour maintenir leurs droits blessés.

Comme on n'est point encore parvenu à ce point de corruption, que de fouler impunément aux pieds le Droit des gens, on le respecte du-moins assez en apparence, pour se croire obligé de colorer par ses principes les injustices que conseille la politique ambitieuse. Mais il en est du Droit des gens, comme des Loix Grecques, dont les Grecs de Toscane faisoient mention tous les ans dans leurs assemblées, afin de se rappeller leur origine Grecque. C'étoit bien moins pour les suivre & s'y conformer qu'ils en parloient, que pour ou-

blier, s'il étoit possible, qu'ils étoient devenus barbares. De même les Nations, que les loix qui les ont civilisées, n'ont pu empêcher de devenir barbares les unes envers les autres, couvrent toujours du voile spécieux du droit leurs injustices les plus criantes, afin de se cacher, autant qu'il est en leur pouvoir, le principe de barbarie qui les leur fait commettre.

Mais si d'après la conduite qu'elles tiennent les unes envers les autres, nous voulions nous former une juste idée du *Droit des gens*, nous serions forcés à n'en reconnoître d'autre que celui qui nait de la force qu'une Nation a sur une autre Nation. Sur quelque endroit de l'Histoire que nous arrêtions nos regards, nous ne rencontrons par-tout que la force, qui fait plier sous elle la justice. Est-ce donc que les Nations pourroient se soustraire à l'empire de la loi? Leur force peut-elle balancer la force de Dieu même? Dans cet éloignement de la Divinité, qui confond les Peuples avec les Hommes, que sont-ils plus que nous? Vains jouets du trépas, atôme subtil & délié, que Dieu n'apperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connoissances, tels sont, Mr. ces Peuples fiers & enorgueillis de leur puissance, dont la fureur, sans autre droit que leur propre force, embrase la Terre du feu des guerres qu'elle y allume.

Il est peu de Nations, Mr. qui lions dociles soumettent leur tête horrible à la main de la justice qui les conduit. Presque toutes sont des bêtes féroces qui mordent la chaîne qui les empêche de se jetter sur leurs rivales, ou des lions rugissans qui ne sentent leur liberté que lorsqu'ils déchirent & qu'ils dévorent.

Ce qu'a dit le fameux Hobbes, que tous les hommes naissent dans un état de guerre les uns contre les autres, n'est vrai que de société à société, & non d'homme à homme. Il prenoit des hommes sauvages pour des hommes civils. Il supposoit que dans l'état de nature ils étoient ce qu'ils sont dans les sociétés civiles. Tout grossiers & ignorans qu'ils étoient, il

leur prêtoit des passions aussi actives, aussi fougueuses, que s'ils eussent eu des connoissances. Des idées aussi compliquées que celles de *gloire*, de *considération*, de *domination*, il les faisoit entrer dans des têtes presque aussi peu pensantes que les animaux. Il se trompoit sans-doute. L'homme sauvage n'étoit ni vertueux ni vicieux, ni bon ni mauvais. Plus voisin de la bête que de l'homme, il avoit une ame sans en jouir. Il ne différoit d'elle que par un petit nombre d'idées que son ame avoit beaucoup de peine à produire. En un mot, dans tout ce qu'il faisoit, il étoit uniquement déterminé par ses sensations; par le sentiment de son existence actuelle & de ses besoins présens. Ses connoissances, & avec elles ses passions, ne devoient se développer que dans le sein de la société.

On conçoit que dans cet état, où ses besoins se multiplioient à mesure qu'il acquéroit des connoissances, ses passions dûrent s'irriter. Pour les contenir dans des bornes légitimes, & les empêcher d'être aussi funestes à ceux qui les ressentoient qu'à ceux contre qui elles s'exerceroient, il fallut les soumettre au frein des loix. Mais la suite fit bien voir que ces loix étoient impuissantes par elles mêmes, si elles ne recevoient quelque influence de la Religion. Les Législateurs, témoins des dissensions affreuses, des désordres infinis, que les loix armées du fer ne pouvoient extirper, comprirent bientôt que les Gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que les seules loix civiles. Ils l'élargirent, & mirent à côté des loix civiles les loix sacrées de la Religion. De-là cette union éternelle de la Religion avec la Politique dans tout Gouvernement bien établi. Par cette union les loix humaines s'élevérent jusqu'à devenir en quelque façon des loix divines.

Si les hommes, avec quelques foibles connoissances des Arts, n'ont pu vivre dans l'indépendance de l'état de nature, parce qu'alors leurs passions étoient trop vives pourqu'ils ne devinssent pas injustes, & leurs besoins trop multipliés pour

qu'ils ne cherchassent pas à les satisfaire par quelque moyen que ce fût, vous pouvez croire, Mr. que les sociétés civiles une fois formées ont dû être encore plus injustes les unes envers les autres, parce qu'elles avoient tout ensemble & des lumiéres plus grandes, & des passions plus impétueuses, que de simples particuliers.

Les inconvéniens attachés à l'état de nature, & qui avoient forcé les particuliers d'en sortir, se firent bien autrement sentir aux Corps politiques, sans leur laisser le pouvoir d'en sortir à leur tour. Leur souveraineté les y retient nécessairement. Iroient-ils s'abaisser devant leurs égaux? Cet état où chaque Nation force & est forcée, est pourtant moins funeste entre les corps politiques, qu'il ne l'a été auparavant entre les individus. L'état de nature ne convient qu'à des sauvages, chez qui les passions sont peu actives, & nullement à des hommes chez qui leur développement a suivi celui de leurs connoissances. Un tel état ne pourroit être pour eux qu'un état de danger & de guerre, qui les détruiroit plus rapidement, que ne pourroient faire toutes les pestes du monde. Mais, par la nature des choses, une Nation se défend mieux contre une Nation, qu'un particulier contre un particulier. Il peut arriver qu'une Nation guerriére & ambitieuse se répande comme un torrent, & mette sous un joug odieux plusieurs Nations trop foibles pour lui résister. Les Romains donnérent autrefois à l'Univers épouvanté ce spectacle de fureur & d'ambition. Mais leur trop grande puissance leur devint enfin nuisible. Ce colosse de grandeur se précipita par son propre poids, & consola par sa chûte l'Univers de la liberté qu'il lui avoit ravie. Tout pouvoir qui ne se limite point, ne sert qu'à hâter la perte de celui qui le posséde. Les liens de la subordination se relâchent, à force d'être trop étendus.

L'état de Nature étant par lui-même un état nécessaire aux Corps politiques qui sont souverains, ils ont employé, conformément à la nature de leur gouvernement, des moyens dif-

férens pour remédier aux inconvéniens qui naissent de cet état. Les Etats despotiques, pour rendre inaccessible le corps de leur empire, ont sacrifié une partie de leurs pays pour mieux conserver l'autre, en ont ravagé les frontiéres, & par-là ont mis entr'eux & leurs ennemis de vastes déserts. Les Monarchies ont couvert leurs frontiéres par des places fortes, qu'elles ont bâties dans les endroits foibles, & à une telle distance les unes des autres, que les forces se communiquent facilement, qu'elles se portent d'abord là où l'on veut, que les armées se joignent & passent rapidement d'une frontiére à l'autre, & qu'on ne craint aucune des choses qui ont besoin d'un certain tems pour être exécutées. Les petits Etats, telles que sont en général les Républiques, ont cherché leur sûreté dans une confédération, qui, sans détruire la souveraineté de chacun en particulier, les fait conspirer tous à un même but, en réunissant toutes leurs forces contre un ennemi commun. Lisez sur cela, Mr. le IX. Livre de *l'Esprit des Loix*, où son illustre Auteur traite des loix dans le rapport qu'elles ont avec la force défensive.

La politique n'avoit point encore suffisamment pourvu à la sûreté des Etats. Les précautions infinies, suggérées par des craintes mutuelles, n'empêchoient point les Etats les plus puissans d'écraser les plus foibles, & de les sacrifier à leur ambition. Ils mesuroient leur droit à la force qu'ils avoient en main, & ne voyoient aucune trace de crime dans tous les moyens qui tendoient à leur élevation. La politique conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain: ce fut de faire sortir en quelque façon de l'état de Nature les corps politiques, en les faisant entrer par une sorte d'association dans une République fédérative. Ce furent, selon la remarque de Mr. de Montesquieu, des Associations qui firent fleurir si longtems le corps de la Gréce. Par elles, dit-il, les Romains attaquérent l'Univers, & par elles seules l'Univers se défendit contr'eux. L'Europe à son tour est de-

venue par de semblables associations une grande République, & en même tems la Puissance la plus formidable qui soit dans l'Univers. Quoique les Puissances diverses n'y soient pas également fortes, cependant le Systême de l'équilibre, ce prétexte de tant de guerres, fait que les plus fortes ne peuvent guéres empiéter sur les plus foibles. Si l'une prend trop le dessus, aussi-tôt les autres, comme les mains qui secourent le corps, viennent relever celles que sa foiblesse a fait plier.

Quelques efforts que fasse l'Europe pour maintenir dans un équilibre parfait les bassins de la balance politique, elle n'y réussira pourtant jamais, par l'impuissance où elle sera toujours de déterminer avec une exacte précision les degrés de puissance; mais en cela, comme dans toutes les affaires humaines, il suffit que l'inégalité ne soit pas trop grande; il y en aura toujours plus ou moins. Une attention constante à ces inégalités est donc nécessaire dans l'Europe, pour y conserver cette harmonie qui en lie toutes les parties, & qui les tempére les unes par les autres. Cette constitution de l'Europe paroît éternelle, & naturellement elle devroit l'être. Cependant elle finira, ainsi que tous les ouvrages des hommes, auxquels ils tenteroient inutilement d'imprimer le sceau de l'immortalité. Lorsque sur des ombrages vains & grossis par la haine, un des Peuples qui gouvernent dans l'Europe, aura sonné l'allarme, qu'il aura révolté contre un Peuple rival l'orgueil des autres Puissances, irrité leur jalousie, fortifié leurs soupçons, reveillé leur politique, il pourra tellement les aveugler sur leurs propres intérêts, qu'elles se porteront d'elles-mêmes à le fortifier pour mieux affoiblir son concurrent; & comme les mouvemens étrangers qui leur auront été commuuiqués, les meneront beaucoup plus loin qu'elles ne l'avoient prévu, il pourra arriver qu'elles jettent dans un des bassins de la balance un si grand poids de puissance, qu'elle ne pourra plus se relever, ni être ramenée au point où elle étoit avant cette grande déclinaison. En cro-

yant travailler pour leur liberté, elles forgeront elles-mêmes les fers, dont les accablera le Peuple dont elles auront ſervi la haine & l'ambition. Ainſi Brutus, en inſpirant au Peuple Romain un amour immenſe de la liberté, jetta-t-il dans les eſprits le principe de cette licence effrenée, par laquelle la tyrannie qu'il vouloit détruire, devoit un jour être rétablie plus dure que ſous les Tarquins.

Les Maiſons de Bourbon & d'Autriche ſe ſont diſputé pendant longtems la ſupériorité l'une ſur l'autre. Tandis qu'elles travailloient, chacune de ſon côté, à l'attacher à leur fortune, l'Europe cependant étoit attentive à empêcher que cet équilibre, duquel dépend ſa ſureté & ſa tranquillité, ne fût rompu. De quelque côté que panchât la balance, elle devoit craindre pour ſa liberté, ſi ſe jettant de l'autre côté elle ne rétabliſſoit l'équilibre. La Maiſon d'Autriche n'eſt plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle a été autrefois. Depuis Charles-Quint, du régne duquel elle peut dater ſon plus haut point d'élevation, toutes les années ont été pour elle comme autant de degrés, par leſquels elle eſt deſcendue au point où nous la voyons. De l'Aigle Impériale la tête altiére a été briſée, & le Génie de la Maiſon de Bourbon a prévalu contre celui de la Maiſon d'Autriche.

Cependant, à l'ombre du commerce, ſe formoit dans l'Europe une Puiſſance qui a remis dans la balance le poids, que ſembloit lui avoir ôté la foibleſſe de la Maiſon d'Autriche. On peut même dire qu'il augmente tous les jours par les richeſſes immenſes que l'Angleterre ne ceſſe d'acquérir; & peut-être, ſi l'Europe ne ſe réveille de ſon aſſoupiſſement profond, deviendra-t-il ſi peſant, que le baſſin oppoſé de la balance s'élévera tout d'un coup & ira toucher le fléau. Pour moi, Mr. je ne conçois pas l'eſpéce d'aveuglement qui tient fermés les yeux de toute l'Europe ſur les progrès rapides & étonnans que fait de jour en jour le commerce des Anglois. Quelques Provinces ajoutées à la domination de la France, portérent

térent autrefois chez elle le trouble & le désordre. Dans cet accroissement de puissance, elle crut voir sa liberté menacée. On la vit alors rassembler toutes ses forces; & par une révolution forcée, elle secoua le joug, qu'elle sentoit qu'on vouloit lui imposer, à peu près comme le corps le mieux constitué se soulage par ses efforts, & chasse par une crise violente les humeurs vicieuses qui s'amassent avec le tems & qui forment les maladies. Aujourd'hui tranquille sur ces débris, de richesses, qui vont enrichir l'Angleterre aux dépens des autres Etats, elle n'imagine pas que l'Angleterre puisse jamais attenter à sa liberté. Précautionnée contre les conquêtes de terre, toujours prête à fondre sur le Prince qui voudroit agrandir ses Etats, elle ne pense pas avoir besoin de l'être contre les conquêtes de mer. Le danger frappe ses yeux de trop loin, pour qu'elle y fasse une sérieuse attention. Cependant c'est la mer qui avoit rendu Carthage si puissante, qui lui avoit acquis trois cens villes en Afrique, qui lui avoit donné le pouvoir d'envahir & de peupler de ses colonies la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne. Peut-être que toutes les forces Romaines seroient venues se briser contr'elle, si Rome eût attendu plus longtems à lui disputer l'empire du Monde. Que l'Europe ouvre les yeux. La France seroit tout aussi ambitieuse qu'elle le croit, qu'elle n'auroit néanmoins rien à craindre de ses prétentions ambitieuses. Le systême de l'équilibre, par lequel elle se conduit, & sur lequel repose son bonheur, enchaînera toujours la plus grande force, qui voudroit s'exercer sur des Etats incapables de lui résister. Pourquoi l'Europe envisage-t-elle d'un autre œil l'équilibre sur terre, que sur mer? L'empire de la mer est bien plus dur & plus tyrannique, que celui de la terre. Ceux qui le possédent, se sentant capables d'insulter par-tout, croient que leur pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan.

Déployez, Mr. si vous l'osez, la Carte de l'Amérique: quelle foule de colonies nombreuses se présenteront à vous!

C'est là que se forgent les fers que l'Europe entiére aura peut-être un jour de la peine à briser. Ce ne sont pas tant les forces maritimes des Anglois que je crains, que le génie de la Nation qui les dirige, que sa vigilance sur tout ce qui peut augmenter son commerce, ses lumiéres sur cette partie, enfin ces heureux principes, dont la pratique constante l'a conduite au point de grandeur que l'on connoît. Tant de grandeur ne marche guéres sans une extrême envie de l'augmenter, à quelque prix que ce soit. L'avarice augmente sa soif par l'acquisition des trésors.

Non, (a) ce n'est point au bout de l'Univers
Que Londres fait sentir tout le poids de ses fers,
Et de près inspirant les haines les plus fortes,
Tes plus grands ennemis, Londres, sont à tes portes.

L'Ecosse & l'Irlande, par l'abaissement où l'Angleterre les a réduites, n'en peuvent être regardées que comme des provinces tributaires. Quel que soit cependant l'ascendant qu'a pris celle-ci, elle n'en regarde pas moins leur commerce d'un œil timide & jaloux. Le Citoyen savant & vertueux, dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête du Livre intitulé *The British Merchant*, dont il a donné une traduction libre, dit que l'Irlande riche en laines, en chanvres, en pêches, en bétail, en manufactures, est asservie à des gênes qui font passer ses productions & son commerce par les mains de cette Maitresse ambitieuse & dure. Des conditions onéreuses, auxquelles ce Royaume subalterne est obligé de se plier, il tire cette conséquence bien triste pour l'Irlande, qu'elle enrichit sans cesse par son travail le pays de la domination qui l'écrase, tandis qu'elle-même demeure dans l'indigence. L'Ecosse, quoique mieux traitée en apparence depuis l'union, a, selon le même Auteur, souffert dans ses

(a) Mithridate acte 3.

Manufactures de laine un grand échec de la part des Manufactures de Laine Angloise. L'interdiction du commerce de la France lui a fait perdre le commerce de ses pêches; & si l'Angleterre lui permet de faire par elle-même le commerce étranger, c'est parce que cette même Angleterre sent parfaitement bien qu'elle a une navigation & un commerce trop bien fondés, & des capitaux trop étendus, pour que toutes les productions de l'Ecosse ne passent point par ses mains. Si elle traite ainsi l'Ecosse & l'Irlande, qui réunies & incorporées avec elle forment le Royaume de la Grande-Bretagne, quel pensez-vous que ne seroit point le sort des autres Nations, qui, ne composant point avec elle un même Etat, seroient assez foibles pour en recevoir la loi? *Crimine ab uno disce omnes.*

Je citerai ici le Portugal: non que cet Etat ait à se plaindre des injustices de l'Angleterre dans le Traité de commerce qu'ils ont fait ensemble; mais parce que ce Traité a fourni aux Auteurs Anglois l'occasion d'étaler les principes violens de cette Jurisprudence Angloise, qui interdit aux Princes le droit naturel de restreindre ou de permettre dans leurs Etats l'usage de telles ou telles marchandises, suivant que leur intérêt l'exige. „ Si le Roi de Portugal, disent les Auteurs très-estimés du *The* „ *British Merchant*, n'eût pas laissé d'augmenter les droits sur „ l'entrée de nos marchandises, s'il en eût prohibé quelques-„ unes, il n'est pas douteux que nous nous serions recriés con-„ tre une infraction si odieuse. Peut-être même ne nous en „ serions-nous pas tenus à ces plaintes: par represailles, tou-„ tes les productions de ce pays eussent été prohibées parmi „ nous, s'il eût été de notre avantage de le faire; enfin, „ si cela n'eût pas suffi pour notre satisfaction, le droit „ de la Nature & des Gens nous eût autorisés à nous faire „ justice *par la voie des armes* ". Quel droit, Grand Dieu, de la Nature & des Gens! C'est, je l'avoue, le droit des gens de la Grande-Bretagne; & c'est sur lui comme sur un principe

qui la conduit nécessairement à son but, que sa conduite particuliére a presque toujours été réglée : mais il est bien certain que ce n'est point celui de la Raison & de la Religion, celui enfin qui dérive de la nécessité & du juste rigide. Pourquoi l'Angleterre voudroit-elle dépouiller une Nation aussi souveraine qu'elle, du droit dont elle fait légitimement usage contre toutes les Nations? Toutes les marchandises étrangéres auxquelles elle peut suppléer par les siennes, ne les a-t-elle pas prohibées chez elle sous les peines les plus sévéres? Autant les autres Nations auroient été injustes à son égard, si par la force des armes elles avoient voulu s'opposer à une telle prohibition; autant le seroit-elle vis-à-vis du Portugal, si appuyant son droit de la force des armes elle vouloit obliger ce Royaume à recevoir dans ses ports toutes les productions qu'elle y importeroit?

Les Nations, que leur souveraineté retient nécessairement dans l'état de Nature vis-à-vis les unes des autres, jouissent sans doute des mêmes droits, & sont liées par les mêmes obligations que les particuliers, qui vivoient dans cet Etat avant l'établissement des sociétés civiles. Or que nous apprend le Droit Naturel par rapport aux hommes, qu'on suppose n'avoir point encore soumis leur tête sous le joug d'un Souverain? Il nous apprend que dans l'ordre moral tous les hommes sont égaux, quoique dans l'ordre physique ils différent extrêmement les uns des autres; que les prérogatives & les prééminences, qui doivent leur origine aux sociétés civiles, ne sont point l'ouvrage de la Nature, parce que tous les hommes naissent égaux; que la liberté qui consiste à dominer sur soi-même, & à ne point reconnoître d'autre maître que Dieu, est un présent de la Nature; que nous renoncerions au droit le plus sacré, si nous consentions qu'on lui donnât la moindre atteinte. De ce principe, que dans l'état de Nature tous les hommes naissent libres & égaux, quelles sont les conséquences qui en résultent? Que dans cet état chaque homme

eſt lui-même ſon Roi, non pour gêner la liberté des autres, mais pour empêcher qu'on ne reſſerre la ſienne. Qu'il ne dépend que de lui-même, de ſa raiſon, de ſon Créateur. Qu'il a droit de ne ſuivre que ſes propres lumiéres, lorſqu'il ſe détermine à agir, & qu'il n'eſt obligé de rendre raiſon de ſa conduite à qui que ce ſoit, pourvu qu'il ne faſſe rien qui bleſſe les droits parfaits d'autrui, parce que dans tous ſes égaux il trouve autant de Rois. Que puiſqu'il lui eſt défendu de rien faire qui bleſſe les droits d'autrui, il eſt tenu de certains devoirs envers ſes ſemblables. Qu'il y a des devoirs qu'il peut être forcé de remplir, mais que cette force, ſi elle s'étendoit à tous indiſtinctement, renverſeroit de fond en comble la liberté des hommes, ſuite de leur égalité naturelle; qu'elle doit être reſtreinte à certains devoirs, qu'on appelle devoirs d'*obligation parfaite*, parce qu'ils ſont tels que leur violation rendroit l'état d'autrui plus imparfait. Que tous les hommes naiſſent avec le droit de forcer les autres à ſatisfaire à l'obligation parfaite où ils ſont de ne point attenter à leur vie, à leur honneur. Que pour les autres devoirs, comme ceux de la reconnoiſſance, de l'hoſpitalité, de la généroſité, de la bénéficence, ſi l'on pouvoit forcer les autres à les rendre, on détruiroit par cela-même leur liberté naturelle.

En ſuivant ces principes, Mr. il ne vous ſera pas difficile de comprendre que l'homme naît avec le droit de faire la guerre à un autre homme; que cette guerre n'eſt juſte & légitime, que lorſqu'elle eſt entrepriſe ou pour réparer une injure qu'on nous a faite, ou pour prévenir celle qu'on pourroit nous faire, mais qu'elle ne peut jamais être autoriſée par un ſimple refus des devoirs de l'humanité. Nous avons en ce peu de mots une régle ſûre pour juger de la juſtice & de l'injuſtice de toutes les guerres. Celles que ſe font les Souverains doivent ſe plier à cette régle inflexible. Elles ont leur fondement dans le droit qu'ont les particuliers de ſe faire la guerre dans l'état de Nature pour venger leurs droits bleſſés. Vous ne pourriez, Mr.

leur ôter ce droit, sans en dépouiller les Souverains, qui dans les sociétés civiles représentent parfaitement bien ce que tous les particuliers sont les uns par rapport aux autres dans l'indépendance de l'état de Nature.

Repliez-vous maintenant, Mr. sur le Portugal & l'Angleterre, & dites-moi, je vous prie, quel droit les Anglois auroient d'aller porter la guerre chez les Portugais, s'il prenoit envie à ceux-ci de rompre le Traité de commerce qu'ils ont fait avec eux. Je suppose qu'en cela ils agissent moins par un intérêt politique que par caprice, par mauvaise volonté contre les Anglois; ceux-ci pourtant, dont on ne violeroit que les droits imparfaits, ne seroient aucunement autorisés à en tirer raison par la voie des armes. La guerre entre les Souverains n'est licite que dans le cas d'une atteinte donnée aux droits parfaits. Or les Anglois eurent-ils jamais un droit parfait de s'enrichir par un commerce avantageux avec le Portugal? Le Portugal, en usant de son droit parfait, pourra donc fermer les canaux d'un commerce, où tout l'avantage est du côté de l'Angleterre; cette Nation recevant en or le payement de presque tout ce qu'elle vend en Portugal. C'est bien des Portugais qu'on peut dire,

Sic vos non vobis vellera fertis oves,
Sic vos non vobis mellificatis apes,
Sic vos non vobis nidificatis aves,
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

C'est pour les Anglois qu'ils creusent leurs mines d'or du Brésil. Ils ne sont que le canal de ces richesses immenses. C'est dans le sein de l'Angleterre que le commerce va les verser à pleines mains. Elles s'épuiseront plutôt que ne se rallentira l'industrieuse avidité des Anglois, qui les attirent chez eux. Il est certainement de l'intérêt d'un Etat qui reçoit beaucoup, d'établir la concurrence de ceux qui vendent les mar-

chandises dont il a besoin. Pourquoi le Portugal ne le fait-il pas? Pourquoi n'admet-il pas les autres Nations à partager avec les Anglois les fruits d'un commerce, qui, par cela même qu'il seroit commun, lui deviendroit moins onéreux? Les Anglois ont tellement envahi le commerce de ce pays, que ses propres manufactures n'ont pu soutenir la concurrence. Si le Portugal continue un commerce où il a tant de desavantage vis-à-vis de l'Angleterre, c'est qu'il craint pour ses possessions dans les Indes tout le mal que pourroit lui faire une Puissance aussi redoutable que l'Angleterre; c'est qu'il se persuade que cette Puissance est la seule digne qu'il peut opposer à l'Espagne, toujours déterminée à le remettre sous le joug. C'est ainsi que les intérêts politiques se croisent, & qu'une Nation ne fait pas toujours ce qu'il lui seroit avantageux de faire.

Le Portugal, direz-vous, ne peut plus reculer; il s'est lié lui-même les mains par son Traité de commerce avec l'Angleterre. L'Angleterre a acquis sur le Portugal un droit parfait; & ce droit est tel que là où d'abord elle auroit dû supporter un refus, elle se trouve autorisée à employer la force, afin que le Portugal remplisse les conditions du Traité. C'est un principe du Droit, continuerez-vous, que ce qui avant la convention étoit de la part des Contractans une affaire de bonne volonté, devient par la convention une affaire de nécessité, & le refus dans ce cas ne pourroit être qu'une lésion, une injure, qu'on a droit de punir. Supposons deux hommes engagés par une convention ratifiée sous le sceau de la bonne-foi, à se procurer mutuellement du secours, lorsqu'un des deux se trouvera dans le besoin. Si l'un vient à manquer à sa parole, l'autre le peut forcer à la tenir, quoiqu'il ne s'agisse que d'un devoir d'humanité; parce que d'imparfait qu'il étoit par sa nature, la Convention l'a rendu parfait.

Quoique je convienne, Mr. de la juste application de ces principes aux Nations, les Anglois cependant n'en peuvent

tirer aucun avantage, pour obliger les Portugais à tenir le Traité de commerce qui lie ces deux Nations. Les Anglois conviennent qu'il leur est libre de le rompre, quand ils le jugeront à propos. Donc, par la même raison, le Roi de Portugal peut reprendre les droits dont il fait jouir l'Angleterre par ce Traité. Je sais bien que les Anglois disent dans l'Ouvrage que j'ai déjà cité, que le Roi de Portugal est obligé de leur ouvrir la plus riche branche de leurs importations, jusqu'à ce que le Parlement lui rende la liberté de les en priver, en supprimant la différence des droits d'entrée entre les vins de son Royaume & les vins de France; que le Parlement est libre des liens avec lesquels il a enchaîné ce Prince; que c'est-là le coup de maître, & ce qui immortalise Mr. Methuen. Ce raisonnement des Anglois, conforme aux principes du Droit arbitraire des gens qu'ils se sont faits, n'en est pas pour cela meilleur. Les Jurisconsultes de tout l'Univers leur diront, qu'un Contract onéreux est nul s'il n'est pas égal; & qu'assurément le Roi de Portugal auroit renoncé à son droit de Souveraineté, s'il s'étoit lié par un Traité qui ne liât point réciproquement la Grande-Bretagne. „ Il est constant, remarque „ à cette occasion dans une de ses notes le Traducteur du *Britisch Merchant*, qu'un Traité de commerce entre deux Puis„ sances est une convention par laquelle elles se relâchent ré„ ciproquement du droit qu'elles ont de profiter des marchan„ dises l'une de l'autre jusqu'à ce qu'il leur convienne d'en „ agir autrement. Si cette convention cesse de convenir à l'u„ ne des deux, elle peut reprendre ses droits, & l'autre en „ fait autant; tout est égal; il n'y a point-là de quoi troubler „ la paix des Nations, puisqu'il n'y a rien contre la justice. „ Or la supposition donnée seroit un attentat contre la bonne„ foi, & une injustice dont des Puissances sont en droit de ti„ rer raison par elles-mêmes, parce qu'elles n'ont point de „ Juges au-dessus d'elles sur la Terre. Si la rupture d'un Traité „ de commerce pouvoit être contraire au Droit public, ce se-

„ roit

„ roit dans le cas où ce Traité & ses conventions seroient une
„ clause essentielle d'un autre Traité qui auroit réglé le droit
„ des Nations entr'elles ".

C'est avec une douleur impuissante que les Anglois voient un Prince de la Maison de Bourbon assis sur le Trône d'Espagne. Pour lui en fermer toutes les issues, quelle longue guerre n'ont-ils point soutenue avec les Alliés contre Louis XIV, qui reclamoit les droits que donnoit à ses enfans sur l'Espagne son mariage avec Thérése d'Autriche l'ainée des filles de Philippe IV? C'étoient moins les intérêts de la Maison d'Autriche qui leur mettoient les armes à la main, que la crainte qu'elles avoient que, par la réunion de deux puissantes Monarchies dans la Maison de Bourbon, la France ne fît exclusivement à eux tout le Commerce de l'Espagne. Cette crainte étoit bien imaginaire de la part des Anglois. A cette longue suite de déclamations contre nous, sur les suites de la liaison naturelle & indispensable entre la France & l'Espagne, je n'ai qu'un seul raisonnement à opposer. „ Je l'emprunterai de l'estimable Au-
„ teur que j'ai cité plus haut. La politique des Marchands,
„ dit-il, c'est de gagner le plus qu'ils peuvent dans leur com-
„ merce; l'égalité du traitement dans un pays étant une fois
„ stipulée comme loi du Droit public, quand même une Na-
„ tion y auroit quelque influence dans les Conseils, le com-
„ merce de ce pays ne s'en feroit pas moins avec une troi-
„ siéme Nation moins amie peut-être de l'Etat, mais qui of-
„ friroit plus d'avantages ou de facilités aux particuliers. "

Il n'est point de mon sujet d'examiner combien est forte la balance que l'Espagne paye à l'Angleterre. Quoique les Auteurs du *British Merchant* avancent qu'il n'est pas bien certain que la balance du commerce avec l'Espagne soit avantageuse à leur pays, l'Europe sait le contraire; & en cela ils sont contredits par la plupart des Ecrivains Anglois. Ce n'est que pour rendre odieux les François, qu'ils affectent de pousser si loin le Phyrronisme. A qui comptent-ils de persuader

que les François ont envahi le commerce de l'Espagne, au point de n'y laisser aux Anglois qu'une petite portion, qui les épuise bien plus qu'elle ne leur est utile, leurs productions n'égalant pas la quantité des productions qu'ils importent de ce pays? Si l'industrie des Anglois, leur habileté dans le commerce, leur activité, leur ont obtenu la balance sur les Espagnols, je ne suis pas assez injuste, Mr. pour leur en faire un crime. C'est la récompense de leurs talens. C'est dommage que les Espagnols, si renommés dans tous les tems pour leur bonne-foi, joignent à cette qualité admirable une paresse, dont il résulte des effets qui leur sont pernicieux; car moyennant ce vice politique, qui est l'effet de l'orgueil, les Peuples de l'Europe font sous leurs yeux tout le commerce de leur Monarchie: que le contraste des Espagnols avec les Anglois est frappant! Mais parce que les Anglois ne mettent point de bornes à ce desir excessif du gain, qui leur donne une activité si prodigieuse pour étendre leur commerce, lui ouvrir de nouveaux canaux, ils ne suivent point invariablement les régles inflexibles du juste rigide. Ils le plient un peu trop aux intérêts politiques de leur Nation.

Je veux bien même, pour ôter tout prétexte d'accuser mon impartialité, comme si ma qualité de François me donnoit le droit d'être injuste dans mes jugemens sur les Anglois, je veux bien, dis-je, ne point insister sur le commerce interlope qu'ils font de la Jamaïque. Le commerce interlope de Nation à Nation est aujourd'hui si bien enraciné, qu'il semble faire partie du Droit public de l'Europe. Mais du-moins conviendrez-vous avec moi, Mr. que les Espagnols ont eu plus de droit pour défendre le commerce des Anglois avec leurs colonies, que ceux-ci n'en ont eu de la faire malgré ceux-là. Cependant les Anglois ont eu l'injustice de se fâcher contre les Espagnols, parce qu'ils défendoient des droits véritables & légitimes contre des droits chimériques & illicites.

Vous vous rappellez sans-doute, Mr. cette guerre que les Espagnols s'attirérent il y a quelques années, de la part des Anglois, parce qu'ils vouloient fermer au commerce de l'Angleterre leurs propres colonies. Il fut résolu dans le Parlement de Londres que la Nation porteroit ses forces navales du côté de Carthagéne, qu'on tâcheroit de prendre cette place importante sur les Espagnols, pour les punir des obstacles qu'ils opposoient au commerce de l'Angleterre, & les obliger à recevoir malgré eux dans le sein même de leurs colonies un commerce ruineux pour leur Nation. Cette guerre eut de mauvaises suites pour l'Angleterre, & le bon droit des Espagnols triompha de son injustice.

Par le Traité d'Utrecht l'Espagne a laissé l'Angleterre en possession de Gibraltar & de l'Ile de Minorque. La France lui a abandonné la Baye d'Hudson, l'Ile de Terre-Neuve & l'Acadie. Enfin elle a obtenu, pour le commerce en Amérique, des droits dont on a privé les François, qui avoient placé Philippe V. sur le Trône. Je ne compte point ici les gallions de l'Amérique, à la prise desquels les Anglois aimérent mieux employer leurs vaisseaux, qu'à donner à l'Empereur de nouvelles terres. Pour prix des maux que l'Angleterre, secondée du reste de l'Europe, avoit faits à la France & à l'Espagne, ces deux Monarchies avoient relâché jusques-là leurs droits en sa faveur. Qui n'eût pensé que l'Angleterre se croiroit bien payée de tout ce qu'il lui en avoit couté pour maintenir l'équilibre de la balance, que l'Espagne liée d'intérêt avec la France alloit faire pencher si fort du côté de cette Puissance déja si redoutable par elle-même à l'Europe.

Cependant elle n'en est pas demeurée-là. Le Contrat de l'Assiento lui avoit accordé deux vaisseaux en marchandises. Mais son ambition demesurée sut bien l'éluder. Elle sut si bien faire qu'au moyen de plusieurs bâtimens, qui alloient & revenoient sans-cesse, les deux vaisseaux en question étoient inépuisables. Par cet artifice bien indigne d'une Nation, elle

avoit envahi le commerce des Colonies Espagnoles. Le dernier Traité de paix conclu à Aix-la-chapelle a résilié ce contrat, dont l'abus entraînoit l'Espagne à une ruine certaine. Voulez-vous un autre trait de ce droit arbitraire sur lequel l'Angleterre concerte toutes ses opérations? „ Depuis le „ changement survenu dans la Compagnie d'Afrique, l'An„ gleterre s'est procuré, sans autre droit que la force, un „ établissement exclusif dans l'Ile d'Anamabou à la Côte d'or. „ Il est d'autant plus important, que c'étoit le rendez-vous „ général des vaisseaux des autres Nations, auxquels il doit „ être commun par tous les Traités. C'est ainsi que cette Na„ tion s'épargne les concurrences, tandis que les Interlopes „ fréquentent sans-cesse les établissemens exclusifs de ses voi„ sins, si l'on en croit ses gazettes & tous ses papiers pu„ blics". *Disc. prélim du Negociant Anglois.*

Comme l'Aigle impérieux, après avoir promené ses regards avides, s'élance & fond rapidement sur sa proie, ainsi l'Anglois porte sa vue sur tout ce qui l'environne, & sans autre droit que sa force, se précipite sur tout pays qui lui paroît propre à étendre son commerce avec sa domination. Les Mémoires des Commissaires François vous en fourniront une preuve bien authentique par rapport à l'Acadie & à l'Ile de Ste. Lucie. Vous y verrez, Mr. les Anglois ne cessant, même dans le sein de la paix, de s'illustrer par des actes d'hostilité & par des déprédations bien plus dignes d'une troupe de bandits, que d'hommes civilisés. Le voisinage d'hommes aussi inquiets, aussi turbulens, ne laisse point les esprits sans allarme. On craint tout d'un Peuple, qui méprise assez les autres Peuples, pour se persuader qu'il n'y a point entr'eux & lui de Droit des gens, qu'il soit obligé de respecter. Pensez-vous que l'Espagne doive être bien tranquille sur ses possessions en Amérique, & qu'elle ignore que les Anglois les dévorent depuis longtems dans le cœur? Si les François viennent à être accablés, comment l'Espagne pourra-t-elle arrêter dans sa cour-

ſe ce torrent impétueux ? En vain l'Angleterre, pour accomplir plus ſurement ſes deſſeins ambitieux, travaille à deſunir Madrid & Verſailles. Ces deux Cours ſont trop politiques, pour conſentir à une deſunion, dont leur plus cruelle ennemie prendroit tant d'avantage ſur elles. C'eſt moins le ſang de Bourbon qui les lie aujourd'hui, que la raiſon d'Etat. L'Angleterre a trop affoibli l'Eſpagne, pour qu'elle puiſſe ſe paſſer de l'appui de la France, qui en trouve à ſon tour dans ſon alliance avec elle. L'Eſpagne n'a point encore oublié que les Amiraux de Cromwel lui ont pris la Jamaïque, que le projet de ce célébre Uſurpateur étoit de lui enlever l'Amérique. Croyez, Mr. que l'activité Angloiſe ne ſe repoſera point qu'elle ne l'ait conduit à ſa perfection. Elle dirige de ce côté-là toute ſes batteries, s'avance pas à pas, & attend dans le ſilence que le tems de l'exécuter ſoit venu. Elle diſſimule aujourd'hui les prétendues injures des Eſpagnols (car tout ce qui arrête ſon commerce eſt regardé par elle comme une injure qu'on lui fait); & pour frapper les grands coups, elle n'attend que le moment d'avoir anéanti dans l'Amérique la domination Françoiſe, à quoi elle ne déſeſpére pas de parvenir un jour par l'augmentation ſucceſſive de ſa Marine.

Obſervez, Mr, avec quelle attention l'Angleterre ménage aujourd'hui l'Eſpagne. Il n'y a rien de ſi timide. C'eſt l'ambition qui n'oſe pas dire ſes ſecrets, & qui dans les égards qu'elle a pour l'Eſpagne ſe quitte pour ſe reprendre. Dans la crainte de la reveiller, elle ne lui porte plus ſes plaintes touchant la priſe de vaiſſeaux Anglois qui ſont le commerce interlope. Pour mieux accabler la France, elle feint pour l'Eſpagne des ſentimens qu'elle n'a pas. Mais elle a beau faire, Gibraltar eſt pour l'Eſpagne une playe toujours ſanglante ; & les diſgraces qu'elle lui a cauſées au commencement de ce ſiécle, ſont l'éternel lien qui l'unit à la France. La France, par qui commencent aujourd'hui les coups, dont l'Angleterre frappe tout ce qui fait ombrage à ſa puiſſance dans l'Amérique, ne ceſſe d'avertir l'Eſpagne ſon alliée que ſes coups iront juſqu'à

elle-même. Elle ne cesse de tenir ses yeux ouverts sur la Géorgie, cette colonie si peu florissante aujourd'hui par le mauvais gouvernement que la politique y a introduit, mais très-formidable pour les deux Puissances alliées, si les Anglois en favorisent la population, par la destruction du gouvernement Gothique, qui partage les terres en fiefs masculins, & qui astreint à un service régulier des colons plus pressés par leurs besoins, qu'aiguillonnés par la gloire. Cette colonie, si jamais elle s'aggrandit, deviendra fatale & à l'Espagne, dont elle commandera la navigation, en parvenant à s'établir sur le golfe du Mexique; & à la France, sur qui elle s'emparera du Missipi même, dont la possession excite extrêmement la cupidité des Anglois, par la commodité qu'elle leur fourniroit pour un commerce de contrebande immense avec la nouvelle Espagne. Si l'Angleterre donne aujourd'hui ses soins à la culture de cette Colonie, c'est moins pour y recueillir quelque peu de soye & y faire quelques mauvais vins, que pour arriver à son but secret, qui est de tenir l'Amérique Espagnole dans sa dépendance, de maîtriser totalement sa navigation, & de donner un échec considérable au Commerce des François.

Si les Anglois n'étoient que jaloux de la prospérité des autres Nations, & que s'arrêtant-là ils n'exerçassent à leur égard aucunes de ces injustices que reprouve si hautement le Droit des gens; sans avoir aucun droit de leur faire la guerre, on condamneroit toujours en eux ce sentiment de basse jalousie qui retrecit si fort le cœur. C'est oublier qu'on doit aimer le bien général, & que cet amour ne doit point être affoibli par celui de notre Nation, que d'envier aux autres les avantages que la Nature & leur industrie leur procurent. A mesure que l'Univers s'étend aux yeux d'un citoyen du Monde, tout ce qui l'environne se resserre. La Terre s'évanouit sous ses pieds. Lui-même que devient-il? Cependant il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit. Après s'être vu noyé, pour ainsi dire, & perdu dans l'immensité des êtres,

il éprouve une satisfaction secréte à se retrouver sous les yeux de la Divinité ; il goûte un plaisir pur & parfait à la vue de ses perfections exprimées plus ou moins énergiquement dans les différentes Créatures ; il s'oublie en quelque façon lui-même pour n'être sensible qu'à l'ordre & à la beauté de l'Univers. Ses affections qui embrassent le genre humain dans toute son étendue, l'égalent en quelque façon à la Divinité même, qu'il représente si dignement sous une forme visible. Le mérite & la vertu, le bonheur & la prospérité dans d'autres Nations que la sienne, deviennent pour lui un spectacle qui l'enchante; & loin de s'en attrister, il ressent au contraire dans son cœur des mouvemens délicieux & presque divins. Voilà, Mr. le véritable citoyen du Monde. Si vous mesurez la distance qui le sépare de l'Anglois, vous la trouverez prodigieuse.

Je rends volontiers à l'Angleterre cette justice, qu'il n'y a aucune Nation qui ose s'égaler à elle dans ce qui concerne l'intelligence du commerce, aucune Nation si habile à faire fleurir ses colonies, aucune Nation qui tire taut d'avantages de ses propres productions & des matiéres premiéres qui lui sont importées des pays étrangers, aucune Nation qui ait porté si loin la gloire de sa navigation. Mais aussi ne fut-il jamais de Nation si intéressée, si jalouse, si avide, si ambitieuse, & si prête à violer le Droit des gens, lorsqu'elle le juge nécessaire à l'accroissement de son commerce. C'est toujours la balance à la main & le calcul sous la plume qu'elle stipule avec les autres Nations. Quoiqu'elle ait la balance du commerce sur presque toute l'Europe, ce n'est pourtant qu'avec un sensible chagrin qu'elle se voit forcée de la payer à la Russie pour les chanvres, les lins, la potasse, le fer, le merrain, les fourures, dont l'échange de ses Manufactures ne fait qu'une partie.

Mais c'est sur-tout contre la France que ses Auteurs entrent en humeur. Tout ce que cette Nation gagne leur paroît perdu pour leur patrie. Esprits chagrins, durs & farouches, leur front est toujours couvert de nuages, lorsqu'ils portent leurs

regards sur les accroissemens du commerce de France; ce sont autant de coups de poignard qu'on leur enfonce dans le cœur, que ses heureux succès. Dominés par la misantropie, on diroit que cette Nation leur est à charge, & que leur haine contr'elle leur tient lieu d'amour pour leur patrie. Quelle étrange ambition que celle qui en veut au commerce de tout l'Univers! Les François sont bien malheureux, si pour être aimés des Anglois, il faut qu'ils laissent languir leur industrie, & qu'ils négligent un commerce, auquel les invitent l'heureuse situation de leur pays, & ces ports que la Nature bienfaisante a creusés pour eux sur l'Océan & sur la Méditerranée.

Il faut l'avouer, un point-d'honneur mal entendu n'a que trop longtems étouffé chez les François la voix puissante de l'intérêt qui les appelloit au commerce. Par une suite d'un goût barbare & Gothique, que nos péres nous avoient transmis avec leur franchise, tous les honneurs étoient pour les Nobles, pour les Militaires, sans qu'il en rejaillît la moindre portion sur les Commerçans, ces hommes si estimables, si nécessaires à l'Etat, qui ne s'enrichissent qu'en procurant l'abondance, en excitant une industrie honorable, & dont les richesses prouvent les services. Méprisés & avilis autrefois, ils obtiennent de nos jours, graces à l'esprit éclairé qui régne en France, & qui s'étend dans presque toutes les conditions, une considération & une reconnoissance qu'on n'auroit jamais dû leur refuser. On commence à s'appercevoir en France, qu'ils sont le ressort de l'abondance, qu'ils ne font aucune entreprise, qu'il ne leur arrive aucun avantage, que le Public ne le partage avec eux. Aujourd'hui plus que jamais on s'accorde assez à penser dans toute l'Europe, que les Nations acquierent plus de véritable puissance en s'enrichissant par un commerce tranquille, qu'en aggrandissant leurs Etats par des conquêtes violentes. Dans une Nation comme la France, où tout s'opére par l'honneur ou la vanité, il est à croire, Mr. que le commerce y étant une fois en honneur, il fera de jour en jour des progrès

bien

bien rapides. C'est un bon ressort pour un Gouvernement que l'honneur ou la vanité. Il se déploye toujours avec plus de force & d'énergie que la vertu même, ce ressort des Républiques, selon l'illustre Auteur de *l'Esprit des Loix*.

Il est heureux pour la France que sa Marine dans la derniére guerre ait été si foible, & que l'Angleterre ait si fort abusé de ses forces maritimes pour l'abattre. La France s'est réveillée au bruit des exploits de sa rivale; & tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en est que plus indignée; elle n'a envisagé les injures dont sa gloire a été flétrie sur mer, que pour s'exciter puissamment à faire renaître sa Marine de ses cendres. Le projet de la rétablir & de lui donner une force qui pût balancer celle de la Marine Angloise, a été aussi promptement exécuté qu'il a été prudemment formé. La France devoit ce rétablissement à sa gloire offensée, ainsi qu'à l'intérêt qu'elle a de protéger son commerce. Par l'état où se trouve aujourd'hui la Marine Françoise, vous pouvez juger, Mr. des efforts prodigieux que la Nation a faits pendant le peu de tems qu'a duré la paix, & de ceux qu'elle est capable de faire dans la suite. La fierté des Anglois a trompé leur politique, ils ont trop compté sur leurs forces. Dans l'yvresse où les ont jettés les succès de leur Marine, ils ont cru que le tems étoit arrivé, où, à l'exemple des Romains, ils pouvoient commettre impunément des injustices éclatantes. Je ne puis donner d'autre nom à leurs entreprises contre les François, toutes les fois que j'examine de sang froid les raisons sur lesquelles ils les appuyent. C'est bien ici qu'a lieu la Maxime, que les raisons qu'on allégue pour se défendre d'une injure qu'on nous accuse d'avoir faite, sont quelquefois si frivoles, qu'elles semblent être plutôt une raillerie, qui ajoûte encore à l'injure, qu'une véritable justification.

Si ma lettre n'étoit déjà trop longue, je vous ferois sentir, Mr. que les incursions des Anglois sur tous les vaisseaux François qui sont chargés de munitions de guerre, sont l'attentat

le plus énorme en Droit public de l'Europe, que si peu de Jurisconsultes ont connu. Je reviendrai sur cet article, après que dans ma lettre suivante je vous aurai prouvé que votre République n'a point de plus dangereux ennemi que l'Angleterre.

LETTRE QUATRIEME.

Allez, portez en pompe, & servez à genoux
L'Idole dont le poids va vous écraser tous. VOL.

MONSIEUR,

JE ne puis mieux commencer cette lettre que par l'application de ces deux vers à quelques-uns de vos Compatriotes, que leur haine contre la France a tellement dévoués aux intérêts de l'Angleterre, qu'ils s'enchaîneroient volontiers à son char, pour l'aider à ranger l'Univers sous ses loix. La haine est injuste dans ses sentimens ainsi que dans ses jugemens. Combien parmi vous, qu'elle a aveuglés sur l'abîme, que creuse sous les pas de la République cette Nation, qu'ils croient être son plus ferme soutien! Avec des principes de politique qui réglent sa conduite, & dont je vous ai entretenu dans mes précédentes lettres, pensez-vous, Monsieur, que l'Angleterre n'ait pas dû sacrifier la Hollande à l'accroissement de son commerce, qu'elle regarde, peu s'en faut, comme la premiére divinité de son Ile? En qualité de Nation commerçante, & même de Nation la plus commerçante de l'Univers après elle, vous avez aussi la meilleure part à sa haine. Je n'excepte que les François, contre qui elle s'exerce avec plus d'acharnement encore que contre les Hollandois. Effectivement, l'Angleterre trouve par-tout sous ses pas la France, qui lui dispute,

peut-être avec quelque avantage, la supériorité dans tous les genres de Littérature, en attendant qu'elle puisse la lui disputer dans le Commerce. Si la haine jalouse des Anglois contre vous n'éclate pas avec cette impétuosité de sentimens féroces qu'ils se pardonnent volontiers en faveur des progrès de leur Commerce, vous n'en êtes redevables qu'à l'intérêt qu'elle trouve dans votre alliance. C'est bien assez d'avoir pour ennemis les François, sans se mettre encore à dos les Hollandois. Croyez, Mr. que l'intérêt est le seul frein qui les empêche de vous accabler. Mais ce frein, ils le blanchissent d'écume, par l'impuissance où ils se trouvent de détruire entiérement votre Commerce. Ne souhaitez pas qu'ils ruinent celui de la France. Forts de la foiblesse des François, ils vous écraseroient à votre tour. Comme les Anglois n'imaginent pas avoir besoin de se contraindre à l'égard des Francois, ils laissent agir dans toute leur étendue leur haine, leur envie, leur jalousie contre cette Nation.

Pour mieux juger du systême politique des Anglois à l'égard de la Hollande, souffrez, Mr. que je vous raméne au berceau de cette République. Tout ce que les Anglois ont fait pour ou contre la République, les secours qu'ils lui ont donnés ainsi que les guerres qu'ils lui ont faites, vous prouveront qu'elle a trouvé dans eux des ennemis plus dangereux que dans les Espagnols mêmes, qu'elle avoit reconnus pour ses anciens maîtres, & dont le desespoir, qu'inspire la tyrannie, lui avoit fait secouer le joug impérieux. Suivez-les dans toutes leurs démarches, vous les verrez constamment attachés à miner sourdement le Commerce de la République. Il a été autrefois, & même il est encore aujourd'hui trop puissant pour ne pas exciter leur jalousie.

Je conviendrai d'abord avec vous, Mr. que dans les premiers tems où la République se forma, & où ressuscitant dans ses enfans l'antique audace de ces Bataves, qui avoient déterminé en faveur de César la fortune incertaine & chancelante à Pharsale,

& avoient ramené la victoire sous ses drapeaux à Alexandrie, elle a reçu plusieurs secours du Royaume d'Angleterre, soit en argent soit en troupes. Mais vous savez aussi trop bien, Monsieur, que l'Angleterre consulta plus ses intérêts que ceux de la République dans les secours qu'elle lui prodigua. L'Angleterre avoit en vue d'abaisser la Puissance Espagnolle, qui faisoit ombrage à la sienne. Cette seule raison lui mit les armes à la main, & nullement cette compassion, qu'excite naturellement la vue des malheureux. L'Angleterre n'aida la République à s'élever, que pour servir d'instrument à sa grandeur. La suite ne l'a que trop fait voir. Mais de crainte que vous ne me trouviez injuste à l'égard des Anglois, je consens que la République leur tienne compte de ces secours multipliés, par qui elle acheva de briser les derniers liens qui la retenoient encore attachée au joug Espagnol. C'est toujours beaucoup que d'obtenir des secours, que l'intérêt seul a déterminés en notre faveur. Mais ces secours tant vantés, & dont vous faites honneur à l'Angleterre, sont mêlés d'un si grand nombre d'injustices à l'égard même de ceux à qui ils furent accordés, qu'il eût beaucoup mieux vallu pour les Hollandois de ne les avoir pas reçus.

Tandisque les Anglois protégeoient la Hollande leur alliée, ils avoient pour l'Espagne des ménagemens qui coûtérent bien cher à la République. Par un excès de confiance, qu'elle croyoit ne pouvoir refuser à ceux de sa Religion, elle remit imprudemment aux Anglois ses places frontiéres les plus importantes, persuadée qu'ils sauroient bien les défendre contre les Espagnols. Mais elle éprouva que la Religion pouvoit beaucoup moins sur l'esprit des Anglois que l'intérêt politique. Ces places que la valeur avoit conquises sur les Espagnols au prix du sang des Hollandois, hé bien ! Monsieur, les Anglois s'en emparérent pour les remettre par la plus noire trahison aux Espagnols, contre qui ils auroient dû les défendre. Un Capitaine, nommé Marchand, vendit au Duc de Parme le Château de Wouw,

pour la somme de dix mille florins pour lui-même, & pour trois mois de solde pour la garnison. Le Comte de Leycester, favori de la Reine Elisabeth, & commandant en chef des troupes Angloises, en empêchant, par des ordres secrets, le Conseil-d'Etat de faire évacuer à tems à ce Capitaine, dont la fidélité étoit dès lors suspecte, le poste qui lui avoit été confié, fit présager dès lors aux plus clairvoyans les obstacles que l'Angleterre opposeroit dans la suite à l'élevation de la République. La perfidie avoit trop bien réussi à son premier auteur, pour qu'elle ne fût pas embrassée par les autres Anglois. Guillaume Stanley livra au Général Taxis la ville de Deventer; Roland Jork, corrompu par l'argent Espagnol, donna l'exemple de perfidie aux Anglois qui étoient en garnison à Zwol & à Arnhem. Ils vendirent leur honneur aux Espagnols avec les places qu'ils gardoient. Le Comte de Leycester fut spectateur immobile de la prise de l'Ecluse par le Duc de Parme; & le Gouverneur de Gueldre, Aristote Platon, Ecossois d'origine, eut la lâcheté de vendre cette importante ville aux Espagnols. Je passe sous silence bien d'autres infidélités qui furent commises par les troupes Angloises. Par la maniére dont elles se conduisoient, on eût dit qu'elles étoient à la solde de l'Espagne & non de la Hollande.

Le Comte de Leycester, chargé d'ordres secrets de la part de la Cour d'Angleterre, travailloit cependant à se faire donner les plus fortes places de la République, afin que, si l'intérêt de l'Angleterre exigeoit qu'elle ne rompît pas avec l'Espagne, elle pût acheter d'elle la paix & des conditions avantageuses, aux dépens de la Hollande son alliée, qu'elle sacrifieroit à l'Espagne, en abandonnant à cette Monarchie les places qui servoient de boulevart à la République naissante.

La Reine Elisabeth peu inquiéte du sort des Hollandois & de celui de leur Religion, leur envoya une ambassade solemnelle, pour les exhorter vivement à faire la paix avec l'Espagne. Le Comte de Leycester avoit déjà pressenti les Hollan-

dois sur cette paix, qu'ils refusérent constamment, craignant de compromettre leur Religion, & de retomber sous le joug auquel ils avoient soustrait leur tête. L'Angleterre, pour ne pas paroître trahir la Hollande qui avoit imploré son secours, exigea du Duc de Parme, qu'il retirât des Païs-bas toutes les troupes étrangéres, qu'il laissât jouir les habitans de tous leurs anciens priviléges, qu'ils se gouvernassent eux-mêmes selon leurs propres loix, qu'on respectât les droits sacrés de leur conscience, & qu'on leur permit l'exercice libre de la Religion Réformée, au-moins pendant deux ans, afin que durant ce tems-là les Etats pussent s'accorder sur le chapitre de la Religion. C'en étoit fait de la Religion Reformée dans tous les Païsbas, si les Espagnols, écoutant les propositions avantageuses que leur fit l'Angleterre, de leur remettre les places dont elle étoit la maîtresse, moyennant le payement des sommes stipulées avec la Hollande pour les troupes qu'elle lui avoit fournies, avoient su profiter de leur fortune présente. Mais la Providence, qui vouloit assûrer aux Hollandois leur liberté, & briser le joug Espagnol qui s'appesantissoit tous les jours sur leur tête, ferma les oreilles des Espagnols à des raisons si persuasives; & au-lieu de sacrifier quelques sommes d'argent à la reddition de plusieurs places, qui ne leur auroient point coûté de sang, leur mauvais Génie leur persuada d'équipper une flotte puissante, que les vents plus conjurés contr'elle que les Anglois, vinrent à bout de dissiper. Cet effort des Espagnols qui leur fit couvrir l'Océan de leurs vaisseaux, ne produisit point d'autre effet, que celui d'accélérer la conclusion d'une triple alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande contr'eux-mêmes. Vous conviendrez avec moi, Mr. qu'il n'a pas tenu à l'Angleterre, que la Religion Réformée ne fût extirpée des sept Provinces unies, où elle n'avoit pas encore jetté des racines profondes. La plupart des Provinces des Païsbas tenant toujours à Rome par leur soumission, il n'est pas douteux que dans ces tems, où les esprits, qui panchoient

déjà pour la Réforme, étoient encore mal affermis, elles auroient de-nouveau reconnu l'autorité de l'Eglise Romaine. Je ne vous arrête, Mr. sur cette réflexion, que pour vous convaincre que l'intérêt de la Religion n'a jamais été assez puissant pour balancer dans le cœur des Anglois leur propre avantage, & qu'il leur auroit peu importé de vous voir tous Romains, pourvu que leur Commerce s'en fût accru. Oui, Monsieur, c'est une vérité de fait que les Hollandois vis-à-vis des Anglois ont toujours été la dupe de leur propre Religion, & que sous ce prétexte sacré ils ont été engagés par les Anglois dans des guerres toujours funestes à la République, & seulement utiles à ses Alliés. La conformité des sentimens dans une même Religion n'est donc point une raison qui ait dû attacher la Hollande à la fortune de l'Angleterre. La raison de l'Etat est toujours plus forte que celle de la Religion, qui ne sert que de voile pour couvrir les ressorts mystérieux de la Politique.

L'Angleterre oublia bientôt les engagemens qu'elle avoit pris avec la France & la Hollande. Malgré la triple alliance, par laquelle il étoit très-expressément stipulé qu'on ne se prêteroit à aucune tréve, & encore moins à aucune négociation pour la paix avec l'Espagne, sans le consentement unanime de toutes les Parties contractantes, mais qu'au-contraire on l'attaqueroit de toutes ses forces & avec la derniére vigueur dans ses propres domaines, l'Angleterre fit non seulement, sans le consentement des autres Alliés, sa paix particuliére avec l'Espagne, mais stipula même qu'aucune des deux Nations ne soutiendroit en aucune maniére les ennemis & les sujets rebelles de l'autre. Par ce Traité elle ne violoit pas seulement son alliance avec la Hollande, mais elle la laissoit exposée à la merci des Espagnols, qui continuoient toujours à la traiter de rebelle, & qui ne négligeoient rien pour la remettre à la chaîne. Cependant les villes de la Brille, Rammekens & Flessingue, demeuroient hypothéquées à la Grande-Bretagne, qui, pour ne pas enfreindre le Traité con-

clu avec l'Espagne, ne permit point aux troupes qu'elle avoit dans ces villes, de prendre parti pour les Hollandois, bien qu'elles fussent soudoyées par ces Républicains. L'Angleterre ne se montroit religieuse à garder son alliance avec l'Espagne, que pour enfreindre plus audacieusement celle qu'elle avoit contractée antérieurement avec la Hollande. Pouvoit-on, Monsieur, insulter d'une maniére plus outrageante les Hollandois, que de les obliger à payer des troupes, dont une alliance postérieure avec leurs ennemis enchaînoit la valeur?

Les Hollandois indignés de prodiguer leur argent pour des troupes qui leur étoient absolument inutiles, firent un effort pour les congédier. Ils traitérent avec Jaques I. qui étoit alors sur le Trône d'Angleterre, pour l'évacuation de leurs places. Ce Prince, pour étonner leur courage & déconcerter leurs projets, leur demanda la somme de deux millions cinq cens mille florins: mais il fut lui-même dupe de son artifice dans cette occasion. Le Grand-Pensionnaire Barneveldt trouva dans l'œconomie de ses concitoyens un moyen de remettre aux Anglois cette somme prodigieuse pour le tems, & de rendre à sa patrie la liberté, que, sous prétexte de la conserver, ils lui avoient enlevée. Cette action qui le combla de gloire dans l'esprit de ses concitoyens, lui attira la haine de Jaques I. qui, dit-on, ne se montra si fort aigri contre les Arminiens, que parce que cet habile Ministre faisoit à leur secte l'honneur de la favoriser.

Les progrès rapides & étonnans que faisoit de jour en jour le commerce des Provinces-Unies, réveillérent la jalousie des Anglois, & en même tems leur attention pour y mettre des obstacles. La pêche du hareng, qui a passé très longtems pour la *mine d'or* de la République, & à laquelle Jean de Wit attribue toutes les ressources que les Hollandois ont trouvées pour secouer le joug Espagnol, pour conquérir les Indes, pour acquérir de la considération en Europe, devint un crime aux yeux des Anglois. Ils se souvinrent alors qu'ils étoient les

Sou-

Souverains de la mer; & sous ce prétexte ils exigérent de tous les Pêcheurs Hollandois le dixiéme hareng, comme un hommage rendu à leur Souveraineté, & un droit pour la permission qu'ils leur accordoient de pêcher dans des mers qui baignoient leur Ile. Ces prétendus Souverains appuyant de la force leurs prétentions ambitieuses, enlevérent aux Hollandois grand nombre de vaisseaux, maltraitérent leurs matelots, & causérent un grand préjudice à leur commerce. Déjà, pour terminer cette contestation de l'Empire des Mers, les Hollandois se préparoient à un combat naval & déployoient la voile de leurs vaisseaux, lorsque des dissentions domestiques rappellérent les Anglois dans leurs propres foyers.

Les Hollandois ne furent pas longtems à s'appercevoir que les Anglois les aimoient bien moins comme Protestans, qu'ils ne les haïssoient comme riches Commerçans. Dans le combat des Dunes, où la Flotte Hollandoise, commandée par l'Amiral Tromp, eut l'avantage sur les Espagnols; les Anglois, bien loin de fermer leurs ports à l'ennemi juré de la Religion Protestante, les reçurent dans celui de Dunkerque, où dix de leurs plus gros vaisseaux, chargés d'hommes & d'argent, trouvérent un azile sûr contre les Hollandois, qui poursuivoient en eux les ennemis de leur liberté.

Sous Cromwel, Tyran & Protecteur de l'Angleterre, le commerce de la Hollande reçut un échec bien terrible. Le Bill du Parlement, par lequel il étoit défendu à tous les étrangers d'apporter désormais en Angleterre sur leurs vaisseaux d'autres productions que celles du crû de leur pays, fut un coup mortel pour le commerce de la République, dont l'objet est, comme l'on sait, d'enlever avec œconomie les productions de tous les peuples pour les répandre avec profit. Mais comme ce Bill ne permet aux étrangers l'exportation de leurs propres denrées, que sous des droits plus forts que si elles étoient importées par des vaisseaux Anglois; l'Angleterre a trouvé le secret, en leur interdisant par-là implicite-

ment toutes expertations, de les faire par elle-même.

Cet Acte de navigation, dont la gloire est dûe à Cromwel, est certainement l'époque de la grande puissance maritime des Anglois. Ils ont pu sans doute favoriser ainsi leur commerce aux dépens de celui de toutes les Nations. Mais, Mr. ne trouvez-vous pas que ce droit extrême est une extrême injure? *Summum jus, summa injustitia* Je suis surpris que les autres Nations, & surtout la vôtre, ne prennent point exemple sur les Anglois, pour exercer envers eux la même rigueur dans le commerce, qu'ils exercent envers tous les autres. La Nation Angloise a la réputation d'être la plus intelligente dans le commerce; mais elle n'obtient cette réputation qu'aux dépens d'une qualité bien plus essentielle selon moi, je veux dire, cette générôsité de sentimens nobles & élevés, qui ont pour objet le bonheur de tous les humains.

Ce n'étoit pas assez pour l'Angleterre de violer à l'égard de la Hollande les droits imparfaits que prescrit l'amitié & la bienveillance, si elle ne donnoit encore atteinte à ses droits parfaits. Toujours entêtée de sa Souveraineté des mers, l'Angleterre exigea de-nouveau des droits sur le poisson qu'on pêchoit le long de ses côtes; elle demanda une réparation complette du tort qu'elle prétendoit avoir souffert dans les Indes par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales; elle permit même à ses Sujets, *dans le sein de la paix*, de se dédommager eux-mêmes & de se procurer une satisfaction convenable de ce qu'ils avoient à prétendre, à la charge des habitans de l'Etat, par la prise de leurs vaisseaux. En 1726, l'Angleterre, accoutumée à de pareils procédés, si contraires au Droit public de l'Europe, fit une espéce de guerre semblable à l'Espagne. Elle donna ordre à ses Amiraux de saisir les gallions Espagnols, de mettre le scellé aux effets, de les amener à un port de la Grande-Bretagne, pour y faire la repartition des marchandises entre les intéressés de toutes les Nations, la portion du Roi d'Espagne mise en séquestre jusqu'au

liquidement des sommes dues ou prises par les Armateurs Espagnols. Les Anglois ont introduit un nouveau Droit des gens, par lequel, sans se soumettre à la vaine cérémonie d'une déclaration de guerre, ils exercent toujours à bon compte des actes d'hostilité. On diroit qu'en Morale ainsi que dans la Littérature les Anglois ne veulent être enchaînés par aucunes loix.

En conséquence de cette permission accordée aux Anglois par leur Souverain, d'exercer contre les Hollandois toutes sortes d'hostilités, sans aucune déclaration de guerre, la bonne-foi des Hollandois fut surprise. La porte fut tellement ouverte à toutes sortes de déprédation, qu'en moins d'une année tous les ports de la Grande-Bretagne furent inondés de vaisseaux Hollandois. Les Etats, qui concevoient parfaitement bien qu'en ruinant leur commerce, on ébranloit jusqu'à ses fondemens la République, qui n'a de vie que par lui, députérent aussitôt un Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour reclamer le Droit des gens si violemment outragé par cette Monarchie Républicaine. Cependant ils équipérent un nombre convenable de vaisseaux, dont ils donnérent le commandement à l'Amiral Tromp, afin de donner plus de force aux raisons que leur Ambassadeur étoit chargé de faire entendre à Londres, & de garantir les trésors flottans de la République contre l'avidité Angloise. Mais comme si le Droit des gens n'étoit pas fait pour l'Angleterre, on n'eut aucun égard aux représentations fortes & pressantes de l'Ambassadeur Hollandois; & sans attendre qu'on eût décidé quels torts la République devoit réparer, l'Angleterre ne voulut pas perdre l'occasion favorable d'attaquer à l'imprévu vingt vaisseaux Hollandois qui revenoient des Barbades. Elle s'en empara contre tout droit, bien persuadée que, quelle que fût son injustice dans cette attaque, elle se maintiendroit dans son ancienne possession, qui est de ne jamais rendre ce qu'elle a déclaré une fois de bonne prise. La Flotte Angloise, com-

mandée par l'Amiral Blak, attaqua celle de l'Amiral Tromp, sous le prétexte frivole qu'elle refusoit de baisser le pavillon, & de reconnoître la Souveraineté des mers que l'orgueilleuse Angleterre s'arrogeoit. Telle fut l'origine de cette guerre sanglante, qui teignit si souvent les mers du sang des Anglois & des Hollandois. La victoire demeura souvent indécise entre ces deux Amiraux, qui étoient tous deux sur mer ce que les Condés & les Turennes étoient sur terre. Après beaucoup de sang répandu de part & d'autre pour le vain & bizarre honneur du Pavillon, la paix fut enfin signée entre les deux Nations belligérantes, sans que la Hollande pût engager l'Angleterre à adoucir en sa faveur la loi rigoureuse du fameux Acte de la navigation.

Charles II. ne fut pas plutôt remonté sur le Trône d'Angleterre, dont une mort sanglante avoit fait descendre son pére, & que Cromwel venoit de souiller par une injuste usurpation, qu'il fit revivre l'ancienne prétention de l'Empire des mers, & parut ainsi vouloir contester de-nouveau aux Sujets Négocians de la République, le libre usage de cet élément commun à toutes les Nations. La guerre recommença plus vivement que jamais entre les deux Puissances Maritimes. La Hollande ne vouloit point reconnoître une Souveraineté que l'Angleterre n'a jamais pu bien prouver; elle vouloit soutenir le droit réel de son Commerce dans les Indes. Autant cette guerre étoit légitime de la part de la Hollande, qui combattoit pour la liberté de son Commerce, autant étoit-elle injuste de la part de l'Angleterre, qui n'avoit d'autre droit, pour troubler le Commerce de sa rivale, que celui que lui donnoit sa force. La République fut donc forcée à s'engager dans une guerre de mer, célébre par les batailles les plus opiniâtrées qui se soient jamais données, mais dont tout le fruit fut l'affoiblissement des deux partis. Ce fut dans ces combats que se développa toute entiére l'ame de de Ruiter, le plus grand-homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les

plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusques dans ses ports à quatre lieues de Londres. Mais si l'Amiral Hollandois acquéroit beaucoup de réputation, en faisant triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglois avoient toujours eu l'empire, la Hollande n'avoit pas moins raison de se plaindre de l'Angleterre, qui lui faisoit acheter si cher le droit commun à tous les hommes de naviger librement dans toutes les mers pour leur Commerce.

Toutes ces guerres, Mr. où nous voyons que la Hollande s'est engagée contre son inclination pacifique, décélent d'une maniére assez visible le génie ambitieux de l'Angleterre, qui ne les a excitées que dans le dessein d'affoiblir de plus en plus la République, & de lui enlever les meilleures branches de son Commerce. Le génie de la République a luté longtems contre celui de l'Angleterre, avec des forces égales: mais soit que l'Anglois ait plus d'activité dans l'esprit, plus d'ambition dans le cœur, plus d'habileté dans la politique, plus de science dans le Commerce, que le Hollandois, nous voyons que depuis le Traité d'Utrecht, par lequel l'Angleterre obtint pour elle le contrat de l'Assiento & la possession de Gibraltar & de Port-Mahon, le Commerce Anglois a pris sur celui des Provinces-Unies un ascendant qu'on n'oseroit presque marquer dans la crainte de n'être pas cru. Je ne vous arrête, Mr. sur ces tristes réflexions, que pour vous montrer l'Angleterre toujours conjurée contre la République depuis son origine jusqu'à nos jours, & s'avançant pas à pas vers son grand but, qui est d'engloutir tout le Commerce de son Alliée, de miner peu à peu ses forces maritimes, & de finir par l'ensevelir sous les flots de la mer qui l'environne. Jamais l'alliance n'a été plus étroite entre les deux Nations qu'elle l'est aujourd'hui, & jamais aussi l'Angleterre ne fut plus redoutable à la Hollande. Elle l'embrasse, mais c'est pour l'étouffer. Comme votre prévention pour les Anglois, Mr. est un peu forte, je vais encore parcourir avec vous certains faits, qui ne confirmeront que

trop le système politique de l'Angleterre, qui tend à élever de plus en plus son Commerce sur les ruines de celui de votre République.

L'ascendant que la France prenoit de plus en plus sur l'Espagne, qu'elle affoiblissoit par la prise de ses villes tant en Flandre que dans la Franche-comté, allarma les Hollandois pour leurs frontiéres. Ils frémirent de se voir si voisins d'une Puissance formidable, dont ils n'étoient plus séparés que par une barriére impuissante. Pour tenir la balance de l'Europe, & reprimer l'ambition de Louis XIV. qui l'approchoit par degrés d'eux, ils projettérent une triple alliance entre la Hollande, l'Angleterre & la Suéde. Ce qu'ils croyoient devoir être leur salut, pensa causer leur perte. Louis XIV. indigné qu'un petit Etat tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes & d'être l'arbitre des Rois, médita dès lors de s'en venger. Il ne suspendit sa vengeance quelque tems, que pour la rendre plus terrible. Elle éclata enfin par des événemens prodigieux, dont le souvenir durera autant que l'Histoire.

En 1672, la France, après avoir endormi la Suéde par ses négociations, & acheté de son argent l'amitié de l'Angleterre, tomba avec toutes ses forces sur la Hollande. Son génie tutélaire la préserva d'une perte certaine, & sauva à la France l'éternel regret d'avoir détruit une République, qu'elle avoit protégée & chérie si longtems comme son propre ouvrage. Je pardonne aux Hollandois les sentimens de haine qu'ils prirent alors contre les François. Ils avoient vu leur perte de trop près, & la guerre avoit causé chez eux de trop funestes ravages, pour que le Nom François ne leur fût pas devenu extrêmement odieux. Mais le fardeau de cette haine qu'ils portoient aux François, ne devoit-il pas tomber avec autant de force sur les Anglois, qui, pour mieux accabler la Hollande, s'étoient unis avec la France, contre les principes de la Raison d'état, pour élever une Puissance que leur intérêt étoit d'affoiblir? La haine des

Anglois contre la France s'oublia dans cette occasion, pour se tourner toute entière du côté de la Hollande. Quel prétexte de guerre que celui que les Anglois alleguoient contre elle ? La Flotte Hollandoise, disoient-ils, n'avoit pas baissé son pavillon devant un bateau Anglois.

La France avoit du-moins une raison plus spécieuse. Elle vouloit punir la Hollande d'avoir conspiré contr'elle, en formant une alliance favorable à l'Espagne son ennemie, & funeste à elle-même, dont elle dérangeoit les projets. Que pouvoit alors reprocher la Hollande à la France son alliée naturelle? Sa trop grande puissance? Mais depuis quand la force d'un Etat fournit-elle un prétexte de rupture à une Nation contre qui elle ne s'exerce pas?

L'Angleterre, pour commettre des actes d'hostilité, n'avoit pas attendu à donner une aussi mauvaise raison de la guerre qu'elle déclaroit alors ouvertement à la République. Charles II. avoit déjà envoyé, sous les ordres du Chevalier Holmes, une Flotte de trente-huit vaisseaux de guerre en mer, pour troubler la navigation des Hollandois. Cette Flotte ayant rencontré, à la hauteur de l'Ile de Wigt, la Flotte Hollandoise qui revenoit de Smirne, composée de 5 vaisseaux de guerre & de 72 bâtimens marchands, sans être retenue par les liens de la paix qui n'étoit point encore rompue, l'attaqua avec beaucoup de fureur, à trois reprises. Les Hollandois ne perdirent dans cette occasion qu'un seul vaisseau de guerre & trois bâtimens marchands, leur valeur les ayant assez bien servis contre des forces beaucoup supérieures aux leurs. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Mr. que c'est presque toujours dans un tems de paix, c'est-à-dire dans un tems où les Nations se reposent avec sécurité sur les Traités, que l'Angleterre a commis des actes d'hostilité contre les autres Puissances. Si de nos jours, dans un tems où la guerre n'est pas encore déclarée, elle fait des incursions sur tous les vaisseaux François que leur malheur pousse vers ses Flottes, nous ne devons pas en être surpris.

L'Angleterre ne fait en cela que suivre constamment ses anciens principes. C'est toujours à la force, & non à la justice, qu'elle mesure son Droit des gens.

Mais ce qui auroit dû pour jamais aliéner la Hollande contre l'Angleterre, c'est le projet ambitieux que cette Puissance conçut de partager avec la France les dépouilles de la République. La Hollande voyoit flotter sur ses bords les Etendars François; ses campagnes étoient jonchées & de sang & de morts; enfin l'unique espérance des Hollandois étoit dans leur désespoir. Ce fut dans ces tristes circonstances que Charles II. croyant la République perdue sans ressource, & voulant avoir sa part d'une si riche proye, envoya vers le Monarque François le Duc de Monmouth son fils naturel, pour complimenter ce Prince sur ses grandes victoires, & le prier, qu'avant de soumettre le reste de la République, il voulût premiérement s'emparer des Iles de la Zélande, en faveur de la Couronne d'Angleterre. C'étoit le prix qu'elle exigeoit de ses opérations militaires par mer contre la Hollande, dans le même tems que les armes victorieuses de la France la pressoient de tous côtés sur terre.

Louis XIV. avoit trop écouté la voix de la vengeance; mais sa gloire une fois satisfaite, il n'est pas douteux qu'il n'eût laissé attendrir sa victoire aux pleurs d'un peuple malheureux. L'alliance que la Hollande avoit formée avec la Suéde & l'Angleterre contre les intérêts de la France, n'étoit qu'une injure passagére: mais son commerce, que chaque jour rendoit encore plus florissant, étoit une injure éternelle pour le Peuple Anglois. Voilà pourquoi l'on peut assûrer que l'Angleterre, tant qu'elle fera du Commerce son idole, sera toujours conjurée pour avancer la perte de la Hollande. L'ambition qui naît du désir d'étendre sa domination, est toujours moins funeste aux Nations, que celle qui naît du désir d'étendre son Commerce.

Alexandre n'a pas toujours brillé d'une triste splendeur. Les Royaumes que sa valeur conquéroit, son amour pour la gloire les

les rendoit à ceux que ce même amour de la gloire en avoit dépouillés. Mais dans quels tems une Nation possédée de l'ambition d'aggrandir son Commerce, l'a t elle resserré, pour en favoriser d'autres qu'elle ?

Je me rappelle d'avoir entendu dire que, durant la guerre qui s'alluma sous le régne de Charles II. entre les deux Puissances maritimes, un Seigneur Anglois avoit osé dire publiquement à la Haye en pleine compagnie, qu'avant qu'il fût deux ans on ne verroit plus aucun vaisseau sortir des ports de la Hollande, que la ruine de la Navigation des Provinces-Unies étoit le vrai & unique but que se proposoit la Nation Angloise. Effectivement, elle s'est toujours conduite à l'égard des Hollandois d'une maniére à ne laisser aucun doute sur ce systême politique, qu'on lui attribue On a vu sa Flotte, attaquant à Bergue en Norwége les vaisseaux Hollandois qui revenoient des Indes Orientales, violer d'une maniére inouïe l'hospitalité des ports du Nord. Le succès ne répondit point à son attente; car les aggresseurs ayant été repoussés avec beaucoup de bravoure, furent obligés de se retirer de la Baye en grand désordre & assez maltraités; & ils n'emportérent de leur injuste entreprise que la honte & le remords d'un attentat si inexcusable.

Dans le tems que les armes victorieuses de Louis XIV. faisoient pancher la République vers sa ruine, l'Angleterre en accéléroit la chûte par ses désirs ainsi que par ses armes. *Il faut détruire cette Carthage trop enviée, il faut l'abîmer sous ses flots.* C'est ainsi que le Lord Chancelier d'Angleterre ne fit pas difficulté de s'exprimer publiquement dans la Harangue qu'il prononça aux deux Chambres du Parlement. Pour détacher la Nation Angloise des François, & lui donner pour les Hollandois des sentimens plus pacifiques, il ne fallut pas moins que la résolution prise par l'Espagne de lui déclarer la guerre conjointement avec l'Empereur, & de lui défendre tout com-

merce dans ses ports, si elle ne rentroit aussi-tôt en paix avec la Hollande. La jalousie du Commerce avoit donné pour ennemis à la Hollande les Anglois; la crainte de sa diminution les lui réconcilia. Cette Nation fiére & ambitieuse n'accepta pourtant la médiation de l'Espagne, qu'en stipulant avec les Hollandois qu'ils lui payeroient la somme de deux millions de florins pour les frais d'une guerre qu'elle leur avoit elle-même si injustement déclarée. Mais les Hollandois étoient alors trop foibles pour reclamer les droits de l'équité naturelle. La guerre continuant toujours entre la France & la République, donna un essor libre au Commerce des Anglois. Leurs vaisseaux parcouroient sans crainte toutes les mers, & rapportoient dans leurs ports les richesses de l'Univers. Cependant le Commerce de la Hollande souffroit beaucoup d'une guerre, dans laquelle l'Empereur, l'Empire & l'Espagne étoient entrés pour ses intérêts. Il est vrai que la guerre venant à se tourner principalement du côté des Alliés, la Hollande respira un peu. Cette République fut assez heureuse ou assez adroite, pour ne paroître plus qu'auxiliaire, dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire & l'Espagne, d'abord auxiliaires, devinrent les principales parties, & reçurent les grands coups. Mais le Commerce, source unique de la richesse & de la puissance de la Hollande, étoit extrêmement géné. Les armes effarouchent le Commerce ainsi que les Muses. Enfin le tems marqué pour la paix arriva; & Louïs XIV. dans les conditions qu'il imposa comme vainqueur, favorisa le Commerce des Hollandois, leur rendit Mastricht, & remit aux Espagnols quelques villes qui devoient servir de barriére aux Provinces-Unies. Par cette paix, le Commerce de la Hollande alloit reprendre son ancienne splendeur. C'en fut assez pour réveiller la jalousie des Anglois, & les porter à traverser par toutes sortes de moyens une paix, de laquelle dépendoit la prospérité de la République. Mais celle-ci sourde à tout autre

ſentiment qu'à celui de ſes pertes, ne voulut plus d'une guerre ſi funeſte à ſon Commerce, & dont tout l'avantage auroit été pour l'Angleterre ſa rivale.

L'Angleterre toujours ennemie & toujours jalouſe de la France, s'étoit déterminée avec plus d'animoſité que d'examen, à prohiber le Commerce de cette Nation. Mais trouvant, après une plus mûre délibération, que ce Commerce lui étoit avantageux, elle ne fut pas fâchée de renouer avec la France, qui de ſon côté rouvrit avec plaiſir un Commerce où elle comptoit gagner. La France, dont les vues alors n'égaloient pas ſon activité par rapport au Commerce, ne tarda point à s'appercevoir de ſon infériorité: en 1687. elle fut obligée de doubler les droits d'entrée ſur les draps larges & ſur les Serges. Les ſuites de la révolution ſurvenue en Angleterre en 1688, interrompirent de nouveau le Commerce. La paix de Riswick en 1694 ne diminua rien de ces vengeances réciproques. La Hollande traita ſéparément, & obtint des conditions favorables pour ſon Commerce. „ En effet, dit le Traducteur du *The Britsh Merchant* dans ſon diſcours préliminaire, le tarif de 1699. livroit à cette République toutes les branches de notre navigation & de notre induſtrie: les droits ſur les étoffes de laine y étoient réduits à près de moitié, & celles de l'Angleterre devoient néceſſairement nous paſſer ſous le nom des Hollandois".

C'étoit avec un chagrin bien ſenſible que l'Angleterre voyoit la Hollande proſpérer par un Commerce, dont elle auroit pu partager les profits avec ſa rivale, ſi ſa haine contre la France ne l'avoit aveuglée ſur ſes propres intérêts. Elle travailla à détourner de la Hollande ces canaux féconds d'un Commerce ſi lucratif pour ſon Alliée, en l'engageant contre ſon propre intérêt dans la malheureuſe guerre de 1702. dont elle n'a remporté d'autre avantage que celui d'épuiſer ſes finances & d'accroître le Commerce de l'Angleterre, aux dépens du ſien propre.

Le Roi, pour punir l'ingratitude de la République, prohiba toutes les manufactures de l'Angleterre, soit qu'elles vinssent en droiture, soit par entrepôt dans d'autres Etats; & il fixa sur quelques-unes de ses denrées les droits proportionnés au besoin qu'on en avoit. Cette prohibition causa une perte réelle tant aux Anglois qu'aux Hollandois; mais les Anglois y furent peu sensibles, parce qu'elle retomboit en partie sur les Hollandois, & que d'ailleurs ils méditoient dès lors de se dédommager, aux dépens des Hollandois, d'un Commerce, dont ils avoient tari eux-mêmes la source, parce qu'il ne couloit pas entiérement pour leur propre avantage. Voici comme ils s'y prirent.

Louis XIV. indigné depuis longtems de ce que l'Angleterre, conformément au fameux Bill du Parlement projetté du tems de Cromwel, avoit interdit jusqu'à-présent à ses Sujets, aussi bien qu'à ceux de la République & à toutes les autres Nations commerçantes, d'y porter avec leurs vaisseaux des marchandises étrangéres qui n'étoient point du crû de leurs païs respectifs, avoit, suivant la Loi du Talion, fait publier dans son Royaume le 6 Septembre de l'année 1701. une semblable défense contre les Anglois: Represaille si juste & si bien fondée en équité, qu'il seroit à souhaiter que tous les Royaumes & Etats en fissent autant par rapport à la Grande-Bretagne. Comme cette défense, quoique fondée sur le Droit Naturel, avoit porté au Commerce des Anglois en France un coup aussi funeste que celui que cette Nation intéressée avoit fait tomber autrefois sur le trafic des Hollandois en Angleterre, ils ne manquérent point de la mettre particuliérement au nombre des motifs essentiels, qui portoient la Grande-Bretagne à déclarer la guerre de 1702. On est tout surpris de voir que l'Angleterre ait déclaré la guerre à la France, pour avoir fait dans ses Etats une loi toute semblable à celle que les Anglois avoient autorisée dans leur Parlement, & qu'ils regardoient, suivant les maximes de leur Etat, comme très-juste & très-raisonna-

ble, & nullement capable de donner le moindre sujet de rupture aux Nations pour qui elle étoit si rigoureuse. Je laisse, Mr. à votre impartialité à qualifier cet étrange principe du Droit des gens de la Grande-Bretagne, qui défend aux autres Nations ce qu'elle se permet à elle-même.

Tout commerce ayant donc cessé entre la France & la Grande-Bretagne, celle-ci, au mépris des Traités, qui rendoient le commerce de Portugal très-avantageux à la Hollande, traita séparément avec le Portugal, pour en détermi-ner tout le commerce en sa faveur. Ce fut dans cette vue que Mr. Methuen, son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi de Portugal, conclut le 27 Décembre 1703 un Traité mutuel avec ce Prince, dans lequel il fut stipulé, qu'il seroit permis aux Anglois d'apporter en Portugal toutes sortes de draps & autres manufactures de Laines Angloises, sur le même pied que cela se pratiquoit avant qu'on en eût généralement défendu l'entrée, pour favoriser les fabriques nouvellement établies dans ledit Royaume; & que cette permission subsisteroit pour jamais, & aussi longtems que les vins de Portugal payeroient dans la Grande-Bretagne un tiers moins de droits d'entrée que ceux de France. Cette ruine du Commerce Hollandois, signée par le Ministre Anglois, lui valut une statue de la part de toutes les villes commerçantes de la Nation, qui ne crurent jamais assez payer l'accomplissement d'un Traité qui leur étoit si avantageux. Depuis cette époque fatale, le Commerce Hollandois n'a pu se soutenir en Portugal; & dans sa chûte il a entraîné presque toutes les manufactures du pays, aujourd'hui si languissantes, qu'il est presque impossible de les ranimer.

Ce n'étoit pas là le dernier coup que l'Angleterre devoit porter au commerce de la Hollande. Il fut arrêté dans le Parlement, qu'on feroit des instances réitérées auprès de la Reine Anne, pour qu'elle disposât les Provinces-Unies à cesser tout commerce avec la France. Leurs Hautes-Puissances ne virent

pas d'abord le piége qu'on leur tendoit. Les Ministres Anglois leur faisoient envisager la cessation de tout commerce avec la France, comme un moyen très-propre à affoiblir & mettre à la raison cette redoutable Couronne. Mais l'événement prouva que dans cette négociation le motif des Anglois avoit été de ruiner ce qui restoit du commerce de la Hollande, & de satisfaire en même tems leur aversion naturelle contre la France. En déférant trop aux sentimens de la Reine Anne & aux sollicitations du Parlement, la Hollande s'enchaîna elle-même au char de l'Angleterre, & devint l'instrument de la grandeur de sa plus cruelle ennemie. Ne pouvant plus tirer des vins de la France, elle se vit réduite à se pourvoir de ceux de Portugal par le canal des Anglois, au grand avantage du commerce de ces derniers. La République auroit bien dû se dire dans le tems de cette négociation insidieuse, où on lui persuada de cesser tout commerce avec la France, *timeo Danaos & dona ferentes.*

Leurs Hautes Puissances, ayant ouvert les yeux sur le piége où elles avoient été prises, refusérent de consentir au renouvellement de cette interdiction en 1704, malgré les vives instances que le Parlement d'Angleterre leur fit renouveller à cet égard. Elles firent parvenir à la Reine les pressans motifs qui les empêchoient de prolonger la défense en question par rapport à ces Provinces. Quelque solides que fussent les raisons de la République, puisqu'elles avoient pour but d'empêcher la ruine totale de son commerce, les Anglois néanmoins ne les trouvérent pas d'un assez grand poids, pour se faire un crime de prendre & de confisquer grand nombre de vaisseaux, dont les passeports faisoient assez connoître qu'ils appartenoient aux habitans de cet Etat, un de leurs plus considérables & plus fidéles Alliés. Ce juste refus, que firent alors leurs Hautes-Puissances, leur fut même imputé dans la suite comme un grand crime, parce qu'elles avoient éludé par-là les véritables vues du Parlement, & qu'elles n'avoient

pas eu la complaisance, pour faire plaisir aux Anglois, d'appauvrir la République. On vit dans cette occasion les plaintes partir de l'endroit même où elles auroient dû être portées. C'étoient les Anglois qui avoient tort, & qui se plaignoient des Hollandois qu'ils avoient offensés.

On voudroit, Mr. que l'Angleterre se jugeât elle-même, comme elle juge les autres Nations. Si l'Angleterre, par son Traité d'alliance avec la Hollande, avoit acquis le droit de défendre à celle-ci son commerce avec la France leur ennemie commune; pourquoi, sous le régne d'Elisabeth, ne put-elle digérer que les Provinces-Unies eussent fait arrêter des vaisseaux Anglois, qui alloient dans les ports d'Espagne, pendant le plus grand feu de la guerre entre l'Espagne & les Provinces-Unies? Auroit-elle donc eu le pouvoir de lier la Hollande par rapport à une loi, dont elle fait usage contre les autres Nations? Les Anglois ont toujours eu l'injustice de refuser aux autres Nations, de traiter avec eux sur le même pied qu'ils veulent traiter avec elles. Ils veulent que leur commerce soit ouvert avec les ennemis de leurs Alliés, & ils ne peuvent souffrir que leurs Alliés trafiquent avec les ennemis de la Nation Angloise. Lorsqu'ils furent devenus ennemis de l'Espagne, ne voulurent-ils pas empêcher les villes d'Allemagne d'y envoyer des vaisseaux; eux qui naguéres avoient trouvé mauvais que les Hollandois leurs alliés leur défendissent tout commerce avec ces mêmes Espagnols? Les Allemans ne furent pas les seuls qui s'opposérent à l'interdiction que l'Angleterre faisoit de tout commerce avec ses ennemis. Les Polonois se plaignirent aussi par un Ambassadeur envoyé exprès, que l'Angleterre violoit le Droit des gens, en voulant leur ôter la liberté du Commerce, sous prétexte de la guerre qu'elle avoit avec l'Espagne. Les Anglois ayant voulu, sous prétexte de leurs guerres, empêcher le commerce des Danois, cela fit naître entre ces deux Peuples une guerre qui ne finit pas heureusement pour les Anglois; car

les Danois leur imposérent un tribut, appellé le *Denier Danois*, dont le nom subsista, après même que la raison du tribut eût été changée. La France sur-tout, qui a toujours permis aux Peuples qui sont en paix de commercer même avec les ennemis du Royaume, n'a jamais permis à l'Angleterre de restreindre son commerce avec les ennemis de la Nation Angloise. Ainsi, lorsqu'après la paix de Vervins la Reine Elisabeth continuant la guerre avec l'Espagne pria le Roi de France de permettre qu'elle fît visiter les vaisseaux François qui alloient en Espagne, ce Prince la refusa, par la raison que ce seroit une occasion de favoriser le pillage & de troubler le commerce. Pourquoi la France ne jouiroit-elle point de la liberté qu'elle accorde aux autres Nations? La guerre n'est-elle pas toujours assez féconde en malheurs, & n'est-ce pas assez qu'elle coupe les canaux du commerce qui se fait entre les Nations belligérantes, sans que les Nations neutres ou alliées des deux côtés souffrent de cette interruption? La France moins vive que l'Angleterre sur ses intérêts, & par-là plus généreuse, plus noble dans ses sentimens, permet presque l'entrée de ses ports à ceux-mêmes avec qui elle est en guerre, voulant d'un côté réparer les maux qu'elle fait de l'autre.

Voilà donc, Monsieur, à quoi ont abouti tant de manœuvres sourdes & obscures que le tems a mises au grand jour, tant d'alliances violées, tant de guerres injustement entreprises de la part de l'Angleterre. Cette Nation a toujours eu en vue de fortifier son commerce des débris de celui des autres Nations, & principalement de la Hollande. Mais ce n'est pas-là que s'arrête le cours des injustices dont la République a droit de se plaindre. Suivez-moi, je vous prie, & soutenez une attention, que fatiguera sans-doute le récit d'injustices encore plus criantes que celles dont je vous ai jusqu'ici entretenu.

Les Algériens, ces Pirates & Ecumeurs de mer, dont tou-

te

te la Chrétienté devroit purger la Méditerranée & l'Océan qu'ils infestent par leurs brigandages, ont toujours trouvé grace aux yeux des Anglois, toutes les fois qu'ils ont pu nuire au commerce des Hollandois. Tandis que la Grande-Bretagne s'est jouée de la foi des Traités conclus entr'elle & la Hollande, elle s'est montrée dans toutes les occasions plus que religieuse observatrice de ceux qu'elle a signés avec Alger. J'en sais bien la raison; c'est qu'il importe entrêmement aux Anglois que les Algériens troublent le commerce des autres Puissances Chrétiennes, tandis que ces Corsaires respectent le leur.

Je vais sans-doute étonner votre religion. Pendant que la guerre étoit allumée entre les deux Puissances maritimes, les Anglois firent non seulement la paix, mais même un Traité d'alliance avec les Algériens, quoiqu'ennemis mortels du Nom Chrétien; en vertu duquel il fut permis à ces Corsaires de se réfugier avec leurs propres vaisseaux, & ceux qu'ils auroient enlevés, dans les ports d'Irlande, où ils trouveroient un azile assuré, soit pour radouber leurs vaisseaux, soit pour prendre toute sorte de provisions, afin de continuer leurs rapines. Les Anglois, en vertu du traité d'alliance fait avec les Algériens eurent bientôt la satisfaction de voir fondre sur les Hollandois tout le mal que ces infidéles sont capables de leur faire, lorsqu'on leur lâche de la bride, & qu'au mépris du nom Chrétien, ils sont aidés par des Chrétiens mêmes pour faire la guerre à des Chrétiens ennemis. Deux vaisseaux, l'un Anglois & l'autre Turc, ayant rencontré près du Cap St. Vincent un Avanturier Zélandois, l'attaquérent conjointement avec tant de fureur, que le plus grand nombre de l'équipage fut tué. Les Anglois, après s'être emparés de ce vaisseau, livrérent aux Turcs tous leurs fréres Protestans. Comme les loix de l'Europe proscrivent l'esclavage parmi les Chrétiens, les Anglois se contentérent du Navire enlevé & de sa cargaison pour la part qui leur revenoit de cette proye. Cependant

ils consentirent que le nom Chrétien fût profané par des Mahométans, en leur abandonnant des Chrétiens, sur qui ils pussent venger le mépris de leur Secte. Par le droit rigoureux de la guerre, les Anglois pouvoient sans-doute pousser l'inhumanité jusques-là: mais la Religion éplorée ne vit qu'avec indignation que son propre intérêt chez les Anglois cédoit à celui de leur commerce. Ceci n'est qu'un trait d'impiété; écoutez maintenant les injustices occasionnées par les Algériens & commises par les Anglois.

Par l'article 21. du Traité de Breda, il fut expressément stipulé, qu'il ne seroit permis à aucun Armateur étranger de vendre ou de troquer dans les ports de l'un des Contractans les prises qu'il auroit faites sur l'autre, ni de s'y radouber ou rétablir du dommage qu'il auroit souffert. Contre la teneur expresse dudit Traité, les Corsaires d'Alger, dont le Dey avoit rompu la paix avec l'Etat, dans l'espérance de faire du butin, mouillérent dans l'Ile de Wight & autres ports du Royaume d'Angleterre. Cette liberté, qui leur fut accordée par les Anglois, parce qu'ils étoient Turcs, & qui leur eût certainement été refusée s'ils avoient été Chrétiens, leur facilita le moyen de croiser tantôt avec trois vaisseaux devant le Texel, tantôt avec trois autres aux environs des bancs de la Flandre, & par conséquent de roder continuellement le long des côtes de la République. Ce voisinage des Algériens, que les Anglois n'auroient pas dû favoriser, coûta aux Hollandois la perte de plusieurs de leurs vaisseaux: sur quoi la République ayant porté ses plaintes au Gouvernement Anglois par son Ambassadeur, il ne crut pas devoir se brouiller avec les Algériens, pour rendre justice aux Hollandois.

Les Algériens eussent-ils été Chrétiens, les Anglois, quoique leurs alliés, n'auroient point violé leur Traité avec eux, en leur refusant un azile, d'où ils pouvoient, avec autant d'injustice que d'impunité, insulter aux Navires Hollandois. Tandisque, par le Droit des gens, ils pouvoient protéger les

Hollandois leurs alliés contre les Algériens leurs alliés, qui faiſoient une guerre injuſte, ils ne ſe montroient pas ſeulement neutres. Les Chrétiens étoient toujours ſacrifiés aux Turcs. En voulez-vous une preuve?

En 1704, leurs Hautes-Puiſſances envoyérent le Lieutenant-Amiral Kallenbourg, pour donner la chaſſe aux Corſaires d'Alger, qui, après avoir perfidement rompu la paix avec la République, avoient enlevé pluſieurs vaiſſeaux Hollandois, & flétri des fers de l'eſclavage tous les matelots qu'ils y avoient trouvés. Il réunit ſa Flotte à celle de l'Amiral Roocke qui croiſoit dans la Méditerranée. Le Vice-Amiral Waſſenaer eut le bonheur, après un combat fort opiniâtre, de s'emparer d'un vaiſſeau Algérien, qu'il conduiſit à la Flotte combinée, que le ſuſdit Amiral Roocke commandoit en Chef. Celui-ci, ſans aucun égard pour la Neutralité, qu'il devoit au moins obſerver entre des Alliés ennemis les uns des autres, rendit non ſeulement la liberté au Corſaire qui avoit été pris; mais même, pour prévenir que quelqu'un des vaiſſeaux Hollandois ne l'attaquât une ſeconde fois pendant ſon retour, il le fit eſcorter par un vaiſſeau de guerre Anglois, juſqu'à ce qu'il fût hors de la portée de la Flotte des Etats. C'eſt ainſi que, pour récompenſer la Flotte Hollandoiſe, dont les forces navales n'avoient pas peu contribué à la priſe de Gibraltar, l'Angleterre ne lui permit pas de pourſuivre les perfides Algériens, & d'aſſûrer le commerce troublé de ſes Marchands.

Ma plume, Monſieur, eſt enfin laſſe de tracer cette longue ſuite d'injuſtices & de préférences indignes, que les Anglois ont toujours données aux Algériens ſur les Hollandois. Peut-être trouveriez-vous que je paſſe les bornes de la vérité, ſi je vous diſois que les Hollandois ſont redevables aux Anglois de ces diverſes infractions de Traités, dont les Algériens ſe ſont rendus coupables envers les Hollandois. Si cela n'eſt pas, du moins les Anglois ont-ils mérité qu'on les en ſoupçonnât.

Souffrez, Mr. qu'avant de finir cette lettre, qui n'est déja que trop longue, j'arrête encore un moment vos yeux sur le tableau frappant des injustices dont les Anglois se sont rendus coupables dans la derniére guerre envers les Hollandois. Le titre d'Allié n'y fut guére respecté. Quelle multitude immense de vaisseaux ne furent pas conduits dans les différens ports d'Angleterre! Une liste complette de tous ces vaisseaux vous effrayeroit, Mr, & vous ne pourriez-vous empêcher de dire: quels plus grands maux les Anglois eussent-ils faits aux Hollandois, s'ils eussent été leur ennemis? Le souvenir en est encore tout vif & tout sanglant dans l'esprit des Négocians & des Assureurs d'Amsterdam. Les fastes de la Nation les porteront jusqu'à la postérité la plus reculée. Combien de banqueroutes occasionnées, de ménages ruinés par ces pirateries des Anglois plus qu'Algériennes. Les vaisseaux Hollandois craignoient beaucoup moins la rencontre des Armateurs François que celle des Armateurs Anglois. Du-moins quelques traces d'humanité faisoient pardonner aux premiers les maux nécessaires que la guerre fait commettre, & que le tems force de dissimuler. Si, sur la demande des Etats-Généraux, quelques vaisseaux de la Nation ont été rendus, ce n'est qu'après bien des années consumées dans des procès portés aux différentes Amirautés, pendant lesquelles les vaisseaux se pourrissoient dans les ports, & leurs cargaisons s'endommageoient extrêmement. Outre cette perte déjà considérable par elle-même, les propriétaires étoient encore condamnés à supporter les frais de la Justice, & à payer les Anglois qui avoient conduit & gardé pendant tout le tems les vaisseaux. Il eût beaucoup mieux valu pour les intéressés qu'on ne leur eût point rendu justice, puisque cette justice leur imposoit des frais, dont ils n'étoient point dédommagés par la reddition de leurs vaisseaux qui n'étoient bons qu'à bruler, & de leurs cargaisons très-endommagées. En prenant les vaisseaux Hollandois, sous le prétexte spécieux qu'ils étoient chargés de Marchandises ennemies, les Anglois

donnoient atteinte au 8me. article du Traité de Commerce conclu à Londres en 1674. entre la Grande-Bretagne & la République de Hollande. Voici ce que porte ledit article: *Tout ce qui sera trouvé être chargé dans les vaisseaux appartenans aux sujets des Seigneurs Etats, sera libre & inarrêtable, quand même toute la cargaison, ou une partie d'icelle, appartiendroit en pleine propriété aux ennemis de Sa Majesté, excepté les marchandises de contrebande.* Je supprime, Mr. des réflexions, où ma juste indignation mettroit quelque chose de trop vif, contre une Nation si respectable par tant d'endroits, & à qui l'on n'a presque *rien à reprocher que ses injustices envers les autres Nations pour étendre son Commerce.*

Après tant de monumens de perfidies, de violations de Traités, de guerres injustement entreprises, qui déposeront à l'avenir contre les Anglois, vous serez sans-doute surpris, Mr. que les Hollandois ayent formé avec eux des engagemens si forts & si étroits, qu'il semble aujourd'hui qu'il ne soit plus en leur pouvoir de les rompre. Il ne m'appartient pas de lever d'une main téméraire le voile qui couvre les ressorts mystérieux qui font mouvoir les Etats. Mais je dirai d'après l'illustre Montesquieu, que les fautes que font les Hommes d'Etat ne sont pas toujours libres; que souvent ce sont des suites nécessaires de la situation où l'on est; & que les inconvéniens ont fait naître les inconvéniens. En effet la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, souvent se précipite, se confond par elle-même, s'enveloppe & s'embarrasse dans ses propres subtilités, & ses précautions lui sont un piége. On ne sauroit citer aucune Nation (je n'excepte pas même celles qui sont renommées par leur sagesse & leur politique) à qui l'on ne puisse reprocher d'avoir fait de fausses démarches, que la prudence même sembloit avoir dirigées, mais que l'événement a fait connoître pour ce qu'elles étoient. C'est ainsi que Dieu régne sur tous les Peuples. Il veut leur faire sentir qu'ils sont assujettis à une force majeure, qu'ils font plus ou moins qu'ils

ne penfent; que leurs deffeins font fuivis d'effets imprévus; que comme ils ne font point maîtres des difpofitions que les fiécles paffés ont mifes dans les affaires, ils ne peuvent auffi prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puiffent forcer.

La Hollande ne s'eft jettée entre les bras de l'Angleterre, que pour fauver fa Religion, & éviter l'oppreffion tyrannique dont elle fe croyoit menacée par la France. Qu'eft-il arrivé? Dans l'Angleterre Proteftante elle a trouvé, comme il paroît par les faits que j'ai rapportés ci deffus, la plus cruelle ennemie de fa Religion, & fur-tout de fon Commerce. Oui, Mr. c'en eft fait de la République, j'ofe dire même de toute l'Europe, fi la France fe trouve aujourd'hui impuiffante à reprimer cette cupidité fans bornes de l'Angleterre. Si cette fiére Nation, afferviffant la mer par fes Flottes impérieufes, détruit le Commerce de la France, ufurpe fur elle le Canada & fes autres poffeffions en Amérique; accrue du Commerce & des poffeffions de la France, croyez-vous, Mr. qu'elle fe modérera elle-même, qu'elle mettra un frein à fon ambition? L'ambition reconnoît-elle donc d'autres bornes que celles que lui prefcrit une force étrangére! Et fi la force de la France, dont l'ame eft le Commerce, fuccombe fous les efforts de l'Angleterre, quelle autre force l'Europe pourra-t-elle lui oppofer? Ce n'eft pas précifément la France que l'Angleterre hait dans la France. C'eft fon Commerce qui fait l'objet de l'envie de fa rivale. Elle le hait dans les autres Nations à mefure de l'étendue qu'il a: d'où l'on peut inférer que toutes les Nations qui le cultivent, deviendront tour à tour fes ennemies. Comme la France lui péfe plus qu'aucune autre Nation, elle profite cependant de l'aveuglement qui fafcine encore les yeux de fes Alliés, pour détruire, s'il fe peut, la Marine de France, & avec elle un des principaux refforts de fon Gouvernement. Délivrée une fois de la France, elle tourneroit bientôt fes forces maritimes contre les autres Nations. Confternées &

abattues par la terreur, ſtupides & comme dans le ſilence, elles n'oſeroient jetter alors des regards fixes ſur le Peuple Anglois; & perdant le courage, elles iroient au devant des fers qu'il leur préſenteroit, & attendroient de leur patience & de leurs baſſeſſes quelque délai aux miſéres dont elles ſe verroient menacées. Il eſt à croire que la France conjurera l'orage, & qu'elle fera rentrer l'Angleterre dans cet état d'abaiſſement où il eſt néceſſaire qu'elle ſoit réduite pour ne plus troubler l'Europe.

Le croiriez-vous, Mr.? La haine des ennemis de la France commence à s'affoiblir & à reculer devant les injuſtices Angloiſes. Si l'on excepte le petit peuple, qui n'entre preſque pour rien dans le Commerce de la République, les Négocians indignés des pertes qu'ils ont eſſuyées dans la derniére guerre, & que vraiſemblablement ils eſſuyeront encore dans la préſente, ne ſouhaitent rien tant que l'abaiſſement de l'Angleterre. Si j'en crois les Nouvelles publiques, l'Angleterre a déjà violé le reſpect qu'elle doit aux Pavillons Hollandois & Suédois. Sous prétexte de détruire le Commerce de la France, elle travaille toujours à détruire celui des autres Nations, ſoit neutres, ſoit alliées. Elles ont beau lui repréſenter que rien n'eſt plus conforme à l'équité naturelle, que de continuer avec la France ſon ennemie un Commerce très lucratif pour elles, pourvu qu'elles n'exportent point dans ſes ports des proviſions de guerre & tout ce qui tend directement à la perpétuer. L'Angleterre s'eſt formé d'autres principes, auxquels elle veut les plier. Elle veut que miniſtres de ſa haine, inſtrumens ſerviles de ſa grandeur, elles oublient leurs propres intérêts pour ne s'occuper que des ſiens; & pour récompenſe des ſervices qu'elle exige d'elles, elle verſera à pleines mains le mépris ſur leurs bonnes qualités, & les opprimera ſous un joug de fer. Quel malheur pour l'Europe qu'il y ait une Angleterre, s'il faut que, pour remplir ſa haute deſtinée, l'Angleterre lui donne la loi!

Inutilement la France travaille à écraſer tous les germes de diſcorde : l'Angleterre a réſolu la guerre, & ſa fureur veut de ſes étincelles embraſer toute l'Europe. Pour droit elle n'allégue, & ne peut alléguer que la ſupériorité de ſes forces navales. Par une politique digne de Hobbes & de Machiavel, elle s'imagine qu'il lui eſt permis de prévenir l'accroiſſement des forces maritimes de la France. C'eſt dans un avenir très-éloigné qu'elle va chercher à cette Puiſſance des crimes imaginaires, pour avoir droit de lui déclarer la guerre & de lui faire tout le mal poſſible. Elle compte ſi peu ſur les raiſons expoſées dans les Mémoires de ſes Commiſſaires, qu'on lui entend dire tous les jours, que la France trouvera en elle un ennemi plus craint, plus conjuré contr'elle, que les Annibal, les Mithridate le furent autrefois contre Rome, tandis qu'elle s'occupera du ſoin de former une Marine.

Il n'eſt pas douteux, Mr. que toutes ces raiſons & autres, dont les bornes d'une lettre ne m'ont pas permis de faire mention, n'aient été préſentes à l'eſprit de leurs Hautes-Puiſſances, qu'elles n'en aient fait ſouvent la matiére de leurs délibérations publiques, qu'elles n'aient compris parfaitement que leur alliance avec l'Angleterre eſt d'autant plus onéreuſe pour la République, qu'elle l'engage dans des guerres ruineuſes qui troublent ſon Commerce, & dont elle ne tire d'autre utilité que celle d'aggrandir de plus en plus ſa rivale ; que cette barriére qu'elle a voulu mettre entr'elle & la France, lui devient entrêmement diſpendieuſe. Pourquoi donc, m'allez-vous dire, ne rompt-elle pas avec l'Angleterre une alliance qui lui eſt ſi préjudiciable ? Le dénouement de cette queſtion ſe trouve dans la crainte extrême que lui inſpire la France, de faire la conquête de ſes Etats & de bouleverſer ſa Religion. C'eſt, je l'avoue, offrir à la Religion un grand ſacrifice, que de le faire aux dépens de ſon propre Commerce. D'ailleurs, ſans inſiſter ſur le deſavantage, qui reviendroit

troit à la France des conquêtes par lesquelles elle subjugueroit la Hollande, & en feroit une de ses Provinces, puisqu'assurément la Hollande sans les Indes Orientales ne seroit bonne qu'à noyer, je vais hazarder ici une réflexion, que j'ai empruntée de *l'Esprit des Loix*, & qui, plus je la médite, prend dans mon esprit un air de vérité. Il est à croire que se joignant à la modération naturelle du Prince, qui a toujours préféré le titre de *Pacificateur* à celui de *Triomphateur*, & qui certainement n'eût jamais combattu, si l'on n'eût pas irrité la victoire dans ses bras, n'aura pas peu contribué, trente ans après, à cette paix qu'il a donnée à ses ennemis, & dans laquelle on a vu un Roi victorieux rendre toutes ses conquêtes pour tenir sa parole, rétablir tous ses Alliés, & devenir l'Arbitre de l'Europe par son desintéressement plus encore que par ses victoires. La voici tirée du Chapitre VI. de *l'Esprit des Loix Livre* IX. où l'on traite de la force défensive des Etats en général. „ Pour qu'un Etat soit „ dans sa force, il faut que sa grandeur soit telle, qu'il y ait „ un rapport de la vitesse avec laquelle on peut exécuter contre „ lui quelque entreprise, & la prompitude qu'il peut employer pour la rendre vaine. Comme celui qui attaque „ peut d'abord paroître partout, il faut que celui qui défend „ puisse se montrer partout aussi, & par conséquent que l'étendue de l'Etat soit médiocre, afin qu'elle soit proportionnée au degré de vitesse que la Nature a donné aux Hommes pour se transporter d'un lieu à un autre .... La vraie „ puissance d'un Prince ne consiste pas tant dans la facilité „ qu'il a à conquérir, que dans la difficulté qu'il y a à l'attaquer, &, si j'ose parler ainsi, dans l'immutabilité de sa „ condition. Mais l'aggrandissement des Etats leur fait montrer de nouveaux côtés par où on peut les prendre. Ainsi, „ comme les Monarques doivent avoir de la sagesse pour „ augmenter leur puissance, ils ne doivent pas avoir moins de „ prudence afin de la borner. En faisant cesser les inconvé-

„ niens de la petitesse, il faut qu'ils ayent toujours l'œil sur „ les inconvéniens de la grandeur".

Réfléchissez à votre tour, Mr sur ce passage, & vous trouverez peut être que les raisons politiques qu'il renferme, sont pour la Hollande une barriére beaucoup plus puissante contre la France, que celle que la Republique a obtenue par le Traité d'Utrecht. La Flandre ouverte de toutes parts pourroit elle arrêter un Vainqueur en furie? J'ai bien d'autres questions à examiner avec vous, comme la Souveraineté des Mers, cette source de tant d'injustices commises de la part des Anglois; cette loi gênante que l'Angleterre impose à tous les Peuples de l'Europe, de ne point faire de commerce avec la France; ces incursions inouïes, dans le sein de la paix, sur tous les Vaisseaux François. Si la matiére par son abondance ne me force point à en faire un Livre, je la traiterai dans d'autres lettres. Vous ne tarderez pas d'être instruit du parti que j'aurai pris.

FIN.